

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT - AVIGNON

Recueil des actes administratifs Deuxième trimestre 2016

(Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-47 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Communauté des Communes Enclave des Papes - Pays de Grignan
Siège Social : Hôtel de Ville - 84600 VALRÉAS
Siège Administratif : 14 A, ancienne route de Grillon - 84600 VALRÉAS
☎ 04.90.35.01.52 📠 04.90.37.43.34 @ : infos@cceppg.fr

SOMMAIRE :

|| Délibérations prises lors des séances du deuxième trimestre 2016 :

- Conseil d'Administration du 14 avril 2016.
- Conseil d'Administration du 26 mai 2016.
- Conseil d'Administration du 29 juin 2016.

|| Annexes : Délib 2016-16 Budget général - compte administratif

|| Aucun arrêté pris au cours du deuxième trimestre 2016.



Conseil communautaire du 14 avril 2016

Délibération n°2016-16 : Communauté de Communes Enclave des Papes-Pays de Grignan - Budget Général - Compte Administratif 2015

Le Conseil Communautaire, statuant sur le Compte Administratif 2015 du ***budget général de la Communauté de Communes Enclave des Papes-Pays de Grignan*** dressé par Monsieur Myriam-Henri GROS, Président, qui quitte la séance pour cette délibération ; la présidence étant assurée par Monsieur Jean-Marie GROSSET, Vice-Président,

Après s'être fait présenter le budget primitif 2015 et les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de mandats et le compte administratif dressé par le Président, ordonnateur.

Considérant la présentation faite en Commission des Finances le 7 Avril 2016,
Considérant que Monsieur Myriam-Henri GROS, ordonnateur, a normalement administré pendant le cours de l'année 2015, les finances de la Communauté de Communes en percevant l'intégralité des créances et en n'ordonnant que des dépenses justifiées et utiles,

Vu le Compte de Gestion de l'exercice budgétaire 2015 du Budget Général, établi par le Receveur Municipal, comptable de la Communauté de Communes,

Considérant que le Compte Administratif -budget général- de l'exercice budgétaire 2015, qui retrace le résultat de clôture de l'exercice budgétaire 2015, est conforme au Compte de Gestion,

Le Conseil Communautaire,
Ayant ouï l'exposé de M. Jean-Marie GROSSET,
Après en avoir délibéré,
Par 17 (dix-sept) voix POUR, 26 (vingt-six) voix CONTRE et 1 (une) abstention

Souhaitant exprimer un désaccord sur le fonctionnement de l'Assemblée,

DECIDE DE NE PAS PRENDRE ACTE de la présentation faite du Compte Administratif 2015 du ***budget général de la Communauté de Communes Enclave des Papes-Pays de Grignan*** soumis à son examen, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	PREVU	REALISE
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Dépenses	12.563.221,65 €	11.614.848,15 €
Recettes	12.563.221,65 €	11.964.080,37 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Dépenses	3.449.678,74 €	2.174.480,82 €
Recettes	3.449.678,74 €	1.679.369,25 €
RESTES A REALISER		-408.196,92 €
Résultat courant de fonctionnement		349.232,22 €
Résultat courant d'investissement		-495.111,57 €
Résultat de fonctionnement reporté		660.036,65 €
Résultat d'investissement N-1 reporté		724.831,57 €
Résultat cumulé de fonctionnement		1.009.268,87 €
Résultat cumulé d'investissement		-178.476,92 €

DECIDE DE NE PAS APPROUVER l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.

Conseil communautaire du 26 mai 2016

Délibération n° 2016-17 : Convention d'objectifs et de moyens 2016 avec l'Office de Tourisme de Valréas - Enclave des Papes - Renouvellement.

Monsieur le Président rappelle que, par courrier du 29 avril 2016, Messieurs les Préfets de Vaucluse et de la Drôme ont, en application des dispositions de l'article L. 2121-9 du CGCT, demandé l'organisation d'un conseil communautaire avant le 29 mai 2016.

A ce titre, il a été demandé l'inscription à l'ordre du jour du sujet, objet de la présente délibération.

Monsieur le Président expose qu'il convient de procéder au renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens passée avec l'Office de Tourisme de Valréas - Enclave des Papes pour l'année 2016.

Cette convention permettra de verser à cette association une subvention annuelle d'un montant de 34 100 euros (base aides 2015) incluant une aide aux frais de fonctionnement et une participation aux actions de promotion touristique d'intérêt communautaire en étroite collaboration avec l'office de tourisme du Pays de Grignan et les autres structures touristiques du territoire de la Communauté de Communes.

Il est effectivement spécifié dans ladite convention que la C.C.E.P.P.G. prend appui sur les deux offices de tourisme ** dits « de pôle » : l'Office de Tourisme du Pays de Grignan et l'Office de Tourisme de Valréas - Enclave des Papes, ces deux offices de tourisme** se voyant confier pour le compte de la Communauté de Communes le volet « promotion touristique d'intérêt communautaire ».

Pour mémoire, il est prévu un versement échelonné de cette subvention, étant précisé que le solde, envisagé en novembre (env. 20% de la subvention votée), sera versé après réception et examen des justificatifs d'utilisation des fonds publics versés à chacun des offices de tourisme** pour la réalisation mutualisée d'actions de promotion touristique d'intérêt communautaire. »

Compte tenu des dispositions de l'article L.1612-2 du CGCT, il est proposé au Conseil d'autoriser d'une part, la signature de ladite convention et, d'autre part, dans l'attente du règlement du budget par le représentant de l'Etat, le versement d'un acompte de 30 % du montant de la subvention attribuée en 2015, destiné à assurer les moyens nécessaires à cette structure pour poursuivre les missions d'intérêt communautaire qui lui ont été confiées par la Communauté de Communes.

Le Président entendu,

Le Conseil après en avoir délibéré,

Et ce, par seize (16) voix POUR et vingt-trois (23) ABSTENTIONS, quatre conseillers n'ayant pas pris part au vote,

APPROUVE les termes de la convention d'objectifs et de moyens 2016 passée avec l'Office de Tourisme Valréas-Enclave des Papes.

AUTORISE le versement d'un acompte de 30 % du montant de la subvention attribuée en 2015, destiné à assurer les moyens nécessaires à cette structure pour poursuivre les missions d'intérêt communautaire qui lui ont été confiées par la Communauté de Communes.

AUTORISE le Président à signer toute pièce relative à cette affaire.

Délibération n° 2016-18 : Convention d'objectifs et de moyens 2016 avec l'Office de Tourisme du Pays de Grignan - Renouvellement.

Monsieur le Président rappelle que, par courrier du 29 avril 2016, Messieurs les Préfets de Vaucluse et de la Drôme ont, en application des dispositions de l'article L. 2121-9 du CGCT, demandé l'organisation d'un conseil communautaire avant le 29 mai 2016.

A ce titre, il a été demandé l'inscription à l'ordre du jour du sujet, objet de la présente délibération.

Monsieur le Président expose qu'il convient de procéder au renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens passée avec l'Office de Tourisme du pays de Grignan pour l'année 2016.

Cette convention permettra de verser à cette association une subvention annuelle d'un montant de 61 690 euros (base aides 2015) incluant une aide aux frais de fonctionnement et une participation aux actions de promotion touristique d'intérêt communautaire en étroite collaboration avec l'office de tourisme de Valréas - Enclave des Papes et les autres structures touristiques du territoire de la Communauté de Communes.

Il est effectivement spécifié dans ladite convention que la C.C.E.P.P.G. prend appui sur les deux offices de tourisme ** dits « de pôle » : l'Office de Tourisme du Pays de Grignan et l'Office de Tourisme de Valréas - Enclave des Papes, ces deux offices de tourisme** se voyant confier pour le compte de la Communauté de Communes le volet « promotion touristique d'intérêt communautaire ».

Pour mémoire, il est prévu un versement échelonné de cette subvention, étant précisé que le solde, envisagé en novembre (env. 20% de la subvention votée), sera versé après réception et examen des justificatifs d'utilisation des fonds publics versés à chacun des offices de tourisme** pour la réalisation mutualisée d'actions de promotion touristique d'intérêt communautaire. »

Compte tenu des dispositions de l'article L.1612-2 du CGCT, il est proposé au Conseil d'autoriser d'une part, la signature de ladite convention et, d'autre part, dans l'attente du règlement du budget par le représentant de l'Etat, le versement d'un acompte de 30 % du montant de la subvention attribuée en 2015, destiné à assurer les moyens nécessaires à cette structure pour poursuivre les missions d'intérêt communautaire qui lui ont été confiées par la Communauté de Communes.

Le Président entendu,

Le Conseil après en avoir délibéré,

Et ce, par seize (16) voix POUR et vingt-trois (23) ABSTENTIONS, quatre conseillers n'ayant pas pris part au vote,

APPROUVE les termes de la convention d'objectifs et de moyens 2016 passée avec l'Office de Tourisme du Pays de Grignan.

AUTORISE le versement d'un acompte de 30 % du montant de la subvention attribuée en 2015, destiné à assurer les moyens nécessaires à cette structure pour poursuivre les missions d'intérêt communautaire qui lui ont été confiées par la Communauté de Communes.

AUTORISE le Président à signer toute pièce relative à cette affaire.

Délibération n° 2016-19 : Compétence Enfance et Jeunesse : Renouvellement des subventions de fonctionnement aux structures associatives du territoire

Monsieur le Président expose que, dans le cadre de la compétence enfance et jeunesse, les structures associatives de type Accueils de Loisirs Sans Hébergement, Structures Multi-accueil (crèche) et Relais Assistants Maternels ont fait part de leur demande de subvention de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2016.

Compte tenu des dispositions de l'article L. 1612-2 du CGCT, il est proposé au Conseil d'autoriser d'une part, le renouvellement des conventions avec chacune de ces associations et, d'autre part, dans l'attente du règlement du budget par le représentant de l'Etat, le versement d'acomptes plafonnés à 30% du montant des subventions attribuées en 2015, destiné à assurer les moyens nécessaires à ces structures pour poursuivre les missions d'intérêt communautaire qui leur ont été confiées par la Communauté de Communes.

Le Président entendu,

Le Conseil après en avoir délibéré,

Et ce, par seize (16) voix POUR et vingt-deux (22) ABSTENTIONS, cinq conseillers n'ayant pas pris part au vote,

AUTORISE la signature des conventions d'objectifs et de moyens avec chacune des structures associatives de type Accueils de Loisirs Sans Hébergement, Structures Multi-accueil (crèche) et Relais Assistants Maternels intervenant sur le territoire.

AUTORISE le versement d'acomptes plafonnés à 30 % du montant des subventions attribuées en 2015, destinés à assurer les moyens nécessaires aux structures associatives de type Accueils de Loisirs Sans Hébergement, Structures Multi-accueil (crèche) et Relais Assistants Maternels pour poursuivre les missions d'intérêt communautaire qui leur ont été confiées par la Communauté de Communes.

AUTORISE Monsieur le Président à signer toute pièce relative à cette affaire.

Délibération n° 2016-20 : Gestion de la fourrière animale intercommunale - Renouvellement de la convention de fourrière avec la Société Protectrice des Animaux (S.P.A.) de l'Enclave des Papes.

Monsieur le Président rappelle qu'en séance du 27 novembre 2015, le Conseil Communautaire a confirmé l'exercice de la compétence fourrière animale intercommunale sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Enclave des Papes - Pays de Grignan et l'a définie comme suit : « gestion intercommunale du service de fourrière animale (L.221-11 du Code Rural et L.5211-17 et L.1321-1 du CGCT) ».

Compte tenu des dispositions de l'article L. 1612-2 du CGCT, il est proposé au Conseil d'autoriser, d'une part, le renouvellement de la convention avec la Société Protectrice des Animaux de l'Enclave des Papes, à Grillon, dans ses termes antérieurs et, d'autre part, le versement d'un acompte de 30 % du montant de la subvention attribuée en 2015, destiné à assurer les moyens nécessaires à cette structure pour poursuivre les missions d'intérêt communautaire qui lui ont été confiées par la Communauté de Communes

Le Président entendu,

Le Conseil après en avoir délibéré,

Et ce, par dix-sept (17) voix POUR et vingt-et-une (21) ABSTENTIONS, cinq conseillers n'ayant pas pris part au vote,

APPROUVE le renouvellement de la convention de fourrière 2016 avec la Société Protectrice des Animaux (S.P.A.) de l'Enclave des Papes, sise quartier le Testourlas, 84600 Grillon, dans ses termes antérieurs.

AUTORISE le versement d'un acompte de 30 % du montant de la subvention attribuée en 2015, destiné à assurer les moyens nécessaires à cette structure pour poursuivre les missions d'intérêt communautaire qui lui ont été confiées par la Communauté de Communes.

AUTORISE Monsieur le Président à signer toute pièce relative à cette affaire.

Délibération n° 2016-21 : Mise en vente des parcelles n° 603 et 604, de 4 850 m², sises route de Grillon à Valréas - Implantation d'une Cité Scolaire Approbation.

Monsieur le Président rappelle que, par courrier du 29 avril 2016, Messieurs les Préfets de Vaucluse et de la Drôme ont, en application des dispositions de l'article L. 2121-9 du CGCT, demandé l'organisation d'un conseil communautaire avant le 29 mai 2016.

A ce titre, il a été demandé l'inscription à l'ordre du jour du sujet, objet de la présente délibération.

Monsieur le Président expose qu'il est envisagé de vendre les parcelles n° 603 et 604, d'une superficie totale de 4.850 m², sise Route de Grillon à Valréas.

Ces parcelles, relèvent du patrimoine privé de la Communauté de Communes, suite à une acquisition foncière à vocation économique d'un montant de 310.000 euros réalisée en 2011 par l'ex CCEP, qui avait bénéficié à l'époque d'une aide financière de la Région, à hauteur de 93.090 euros.

La proposition de vendre faite au Conseil s'inscrit dans le cadre du projet de cité scolaire et de création d'un lycée d'enseignement général porté par l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (O.G.E.C.) Saint Gabriel et l'Association Organisme Responsable (A.O.R.) Saint Dominique.

Pour mémoire, l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (O.G.E.C.) Saint Gabriel a ouvert, à la rentrée 2015, deux classes de seconde générale, permettant ainsi à Valréas de se doter

d'un lycée d'enseignement général, absent de la commune depuis plus de quarante ans. L'accueil de ces classes se fait au sein de locaux provisoires qui devront être libérés pour la rentrée 2017.

Pour répondre à cette problématique, la Présidente de l'O.G.E.C. Saint Gabriel et le Président de l'Association Organisme Responsable (A.O.R.) Saint Dominique ont sollicité officiellement la C.C.E.P.P.G. pour se rendre acquéreur de ces deux parcelles.

Il est enfin rappelé que divers échanges ont eu lieu avec de la Direction de l'Aménagement et de l'Habitat de la Région, afin de présenter la future Cité Scolaire et son projet d'implantation sur ces terrains de la route de Grillon et de justifier de l'aide régionale de 93 090 euros obtenue en 2011.

La détermination définitive du prix de vente va être liée à la position de la Région sur la Cité scolaire : Si la vocation économique lui est reconnue, il conviendra de répercuter l'aide régionale sur le prix de vente ; dans le cas contraire, il sera nécessaire de la rendre à la Région.

Le Président entendu,

Le Conseil après en avoir délibéré,

Et ce, par seize (16) voix POUR et dix-sept (17) ABSTENTIONS, dix conseillers n'ayant pas pris part au vote,

ACTE le principe de la mise en vente des deux parcelles n°603 et 604, de 4 850 m², sises route de Grillon à Valréas ;

PRECISE que cette vente interviendra dans le cadre d'une aliénation de gré à gré avec l'AOR Saint Dominique, et est destinée à permettre l'accueil de la future Cité Scolaire.

PRECISE en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 1612-2 du CGCT, la détermination définitive du prix de vente sera actée dans le cadre d'une délibération ultérieure.

AUTORISE Monsieur le Président à signer toute pièce relative à cette affaire.

Délibération n°2016-22 : Fonctionnement de la crèche communautaire « Le bac à sable » - renouvellement des contrats aidés

Monsieur le Président rappelle que, par courrier du 29 avril 2016, Messieurs les Préfets de Vaucluse et de la Drôme ont, en application des dispositions de l'article L. 2121-9 du CGCT, demandé l'organisation d'un conseil communautaire avant le 29 mai 2016.

A ce titre, il a été demandé l'inscription à l'ordre du jour du sujet, objet de la présente délibération.

Monsieur le Président rappelle en outre que par délibération n°2015-88 du 16 septembre 2015, le Conseil Communautaire a validé la décision de procéder à trois recrutements dans le cadre de contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) pour assurer le fonctionnement de la crèche communautaire « Le bac à sable ».

Pour mémoire, ces recrutements, représentant un temps de travail hebdomadaire cumulé de 75 heures, étaient justifiés par un congé maternité, la démission d'un agent (13 heures) et un changement de service.

Ces contrats ont été conclus pour une durée de 6 mois, l'échéance étant fixée au 30 avril 2016.

Il est aujourd'hui proposé au Conseil Communautaire de valider le renouvellement de deux de ces contrats, pour un temps de travail cumulé hebdomadaire de 55 heures.

Le maintien de ce temps de travail s'avère en effet indispensable au fonctionnement de la structure :

- Un agent va prochainement être en congé maternité ;
- Un agent a fait connaître sa volonté de démissionner dans le cadre d'un projet de reconversion professionnelle ;
- Un contrôle de la PMI a fait apparaître que la directrice ne disposait pas d'un temps de décharge administrative suffisant pour assurer la gestion de la structure et garantir le temps de présence auprès des enfants.

Le Président entendu,

Le Conseil après en avoir délibéré,

Et ce, par seize (16) voix POUR et vingt-deux (22) ABSTENTIONS, cinq conseillers n'ayant pas pris part au vote,

Vu la Loi n° 2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion,

Vu le Décret n° 2009-1442 du 25 novembre 2009 relatif au contrat unique d'insertion,

AUTORISE, pour le fonctionnement de la crèche communautaire et pour une période 6 mois, le renouvellement :

- D'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi de 27,5 h hebdomadaires à compter du 1^{er} mai 2016,
- D'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi de 27,5 h hebdomadaires à compter du 1^{er} mai 2016.

AUTORISE Monsieur le Président à signer toute pièce relative à cette affaire.

Délibération n°2016-23 : Examen et mise au vote de la demande exprimée par 27 conseillers communautaires

Monsieur le Président rappelle que, par courrier du 29 avril 2016, Messieurs les Préfets de Vaucluse et de la Drôme ont, en application des dispositions de l'article L. 2121-9 du CGCT, demandé l'organisation d'un conseil communautaire avant le 29 mai 2016.

A ce titre, il a été demandé l'inscription à l'ordre du jour du sujet, objet de la présente délibération.

Monsieur le Président expose que, par courrier reçu à la Communauté le 29 janvier 2016, 27 conseillers communautaires demandaient l'organisation d'un débat suivi d'un vote à bulletin secret sur la gouvernance de la Communauté de Communes et, plus particulièrement, sur la démission de l'exécutif.

Cette question a été débattue en questions diverses lors de la séance du 07 mars 2016.

Ainsi, dans le cadre de l'examen de cette requête, un débat portant, notamment, sur « la définition d'un pacte majoritaire garantissant durablement le bon fonctionnement de la Communauté de Communes » a été suivi d'un vote, effectué à bulletin secret, portant sur la question suivante : « Etes-vous favorable à la démission du bureau ? »

Ont été désignées assesseures pour ce scrutin, Mesdames Virginie AYME et Leïla CHEVALIER.

Chaque conseiller communautaire, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :	43	- suffrages exprimés :	41
- bulletins blancs ou nuls :	02	- majorité absolue :	21

Ont obtenu :

- « Etes-vous favorable à la démission du bureau ? » - OUI : vingt-cinq (25) voix
- « Etes-vous favorable à la démission du bureau ? » - NON : seize (16) voix

Délibération n°2016-24 : Convention de reversement de la TEOM 2016 avec la Commune de Grignan

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes exerce, depuis le 1^{er} Avril 2014, la compétence « Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » sur l'ensemble du territoire communautaire, dont la Commune de Grignan.

La Communauté de Communes n'ayant pas institué la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sur l'ensemble du territoire avant le 15 janvier de l'année 2015, les délibérations de la Commune resteront applicables pour 2016, y compris la délibération d'institution de la taxe.

La Commune de Grignan a été appelée à fixer le taux de la TEOM applicable à son territoire pour 2016. Elle en percevra le produit qu'elle reversera selon les modalités établies par convention à la Communauté de Communes qui exerce effectivement la compétence de collecte des déchets ménagers.

Pour information, le Conseil Municipal a voté un taux de 7,40 %, comme en 2015, pour un produit attendu de 192.772 euros.

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver les termes de la convention, identiques à 2015, et autoriser le Président à signer ce document.

Le Président entendu,

Le Conseil après en avoir délibéré,

Et ce, par dix (10) voix POUR et une (1) ABSTENTION, trente-deux (32) conseillers n'ayant pas pris part au vote,

APPROUVE la convention de reversement du produit de la TEOM 2016 avec la Commune de Grignan.

AUTORISE Monsieur le Président à signer toute pièce relative à cette affaire et notamment la convention.

|| Conseil communautaire du 29 juin 2016

Délibération N° 2016-25 : Election du Président de la Communauté de Communes

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.5211-1 et suivants qui renvoient aux dispositions des articles L.2122-7 et suivants du même code,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. Il est proposé de désigner Madame Leïla CHEVALIER pour assurer ces fonctions.

Après qu'il ait été procédé à l'appel nominal, Monsieur le Président de séance rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du président de la Communauté de Communes Enclave des Papes - Pays de Grignan. Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Chaque conseiller communautaire, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :	46	- suffrages exprimés :	32
- bulletins blancs ou nuls :	14	- majorité absolue :	17

Ont obtenu :

- Monsieur Patrick ADRIEN : vingt-six (26) voix
- Madame France BARTHELEMY-BATHELIER : quatre (4) voix
- Monsieur Myriam-Henri GROS : deux (2) voix

Monsieur Patrick ADRIEN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Président.

Délibération n° 2016-26 : Délibération portant création de sept postes de vice-présidents

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-10,

Considérant que le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 % de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents,

Considérant que ce pourcentage donne pour la Communauté de Communes Enclave des Papes - Pays de Grignan un effectif maximum de 9 vice-présidents,

Considérant qu'il paraît opportun pour l'organisation et le bon fonctionnement de la Communauté de Communes de retenir un effectif de sept vice-présidents,

**Le Président entendu,
Le Conseil après en avoir délibéré,
Et ce, à l'unanimité,**

APPROUVE la création de sept postes de vice-présidents.

AUTORISE le Président à signer toute pièce relative à cette affaire.

Délibération n°2016-27 : Composition des commissions thématiques de la Communauté de Communes

Monsieur le Président expose que, suite à la validation par délibération concomitante de sept vice-présidences, il est proposé de confier à chacune la responsabilité d'une thématique de travail.

Ainsi, il appartient au Conseil Communautaire de se prononcer sur la création des sept commissions suivantes, étant précisé que chacune sera composée de 19 membres maximum, correspondant à un délégué par Commune membre de la Communauté :

- Aménagement du territoire, Action économique, Finances, Mutualisation - administration générale, Environnement, Action sociale et Tourisme.

Il est enfin précisé que les membres de ces commissions seront installés dans leurs fonctions à l'occasion du prochain conseil communautaire, après appel à candidature.

**Le Président entendu,
Le Conseil après en avoir délibéré,
Et ce, par quarante-deux (42) voix POUR et une (1) ABSTENTION,**

APPROUVE la création de sept commissions de travail en charge des thématiques suivantes : Aménagement du territoire, Action économique, Finances, Mutualisation - administration générale, Environnement, Action sociale et Tourisme.

PRECISE que ces commissions seront composées de 19 membres maximum, correspondant à un délégué par Commune membre de la Communauté.

AUTORISE Monsieur le Président à signer toute pièce relative à cette affaire.

Délibération n°2016-28 : Délégations au Président

✓ **Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,**

Il est proposé au Conseil Communautaire de déléguer au Président un certain nombre de tâches de gestion courante, pour faciliter le fonctionnement régulier de la Communauté de Communes.

Ces délégations portent sur les actes de gestion énumérés à l'article L2122-22 du CGCT aux exceptions suivantes :

- Points qui ne relèvent pas des compétences communautaires : 8 (cimetières), 13 (création de classes d'enseignement) et 14 (reprises d'alignement) et 21 (droit préemption fonds de commerce).
- Par ailleurs, il est proposé de limiter les délégations du Président pour les points 2 (tarifs et droits non fiscaux), 3 (emprunts), 15 (droit de préemption), 16 (actions en justice), 17 (accidents des véhicules communautaires), 20 (lignes de trésorerie).

Il est rappelé que le Président doit impérativement rendre compte au conseil suivant, des décisions prises du fait de ces délégations.

**Le Président entendu,
Le Conseil après en avoir délibéré,
Et ce, par trente-deux (32) voix pour et onze (11) abstentions,**

Après avoir pris connaissance de l'article L.2122-22,

DONNE délégation au Président pour la durée de son mandat et l'autorise à agir selon la liste de l'article L. 2122-22 à l'exception des points 8, 13, 14, et 21 qui n'entrent pas les compétences communautaires,

LIMITE les délégations données au Président pour les points :

- 2 (tarifs et droits non fiscaux), aux évolutions normales (inflation majorée de deux points),
- 3 (emprunts), dans la limite des crédits inscrits au budget et après consultation de la commission des finances,
- 15 (droit de préemption), l'exercice de ce droit n'est retenu que pour les cas d'urgence, lorsqu'aucune réunion du conseil n'est programmée,
- 16 (actions en justice), à l'exclusion des recours en cassation, sous réserve de l'urgence en cas de risque de forclusion,
- 17 (accidents des véhicules communautaires), le règlement des conséquences dommageables est autorisé dans la limite de 10 000 euros,
- 20 (lignes de trésorerie), le montant maximum des lignes de trésorerie autorisée est de 400 000 euros.

AUTORISE Monsieur le Président à signer toute pièce relative à cette affaire.

Annexe 1

***Annexe à la délibération 2016-16 :
Budget général- compte administratif***

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CC ENCLAVE DES PAPES-PAYS DE GRIGNAN

Numéro SIRET : 20004068100013

POSTE COMPTABLE : PERCEPTION DE VALREAS

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET GENERAL

ANNEE 2016

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.23	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.32	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.42	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.54	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.56	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.57	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.58	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.59	A4 - Etat des provisions	X	
	A5 - Etalement des provisions		X
p.60	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.61	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.62	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p.63	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
	A8 - Etat des charges transférées		X
p.64	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
p.68	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.69	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.70	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
p.71	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.72	C1 - Etat du personnel	X	
p.76	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.77	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
p.78	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.79	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.80	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 84138	CC ENCLAVE DES PAPES-PAYS DE GRIGNAN BUDGET GENERAL	BP 2016
----------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	23 464
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	1 527
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
7 381 025,00	0,00	295,35	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	491,84	401,00
2	Produit des impositions directes/population	261,73	260,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	489,16	470,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	92,72	98,00
5	Encours de dette/population	181,73	167,00
6	DGF/population	70,32	78,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	10,38%	22,80%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	102,79%	88,60%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	18,95%	20,90%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	37,15%	35,60%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération,...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2015 après le vote du compte administratif 2015.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 322 529,00	11 493 260,13
+	+	+
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 829 268,87
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	12 322 529,00	12 322 529,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 485 978,45	1 661 455,37
+	+	+
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	1 015 113,55	609 916,63
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 229 720,00
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	2 501 092,00	2 501 092,00
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (4)	14 823 621,00	14 823 621,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	3 151 578,00	0,00	2 830 263,61		2 830 263,61
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 120 000,00	0,00	1 198 000,00		1 198 000,00
014	Atténuations de produits	5 860 597,00	0,00	5 949 629,00		5 949 629,00
65	Autres charges de gestion courante	1 170 588,00	0,00	1 111 924,00		1 111 924,00
Total des dépenses de gestion courante		11 302 763,00	0,00	11 089 816,61		11 089 816,61
66	Charges financières	134 484,00	0,00	123 443,00		123 443,00
67	Charges exceptionnelles	46 035,00	0,00	37 057,00		37 057,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	310 000,00		0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			290 152,00		290 152,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		11 793 282,00	0,00	11 540 468,61		11 540 468,61
023	Virement à la section d'investissement (5)	332 920,00		450 577,00		450 577,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	303 544,00		331 483,39		331 483,39
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		636 464,00		782 060,39		782 060,39
TOTAL		12 429 746,00	0,00	12 322 529,00		12 322 529,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

12 322 529,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	28 279,00	0,00	65 312,35		65 312,35
70	Produits des services, du domaine et ventes directes	559 791,00	0,00	421 241,00		421 241,00
73	Impôts et taxes	8 486 446,00	0,00	8 706 533,00		8 706 533,00
74	Dotations, subventions et participations	2 512 965,00	0,00	2 158 212,00		2 158 212,00
75	Autres produits de gestion courante	263 603,00	0,00	120 800,00		120 800,00
Total des recettes de gestion courante		11 851 084,00	0,00	11 472 098,35		11 472 098,35
76	Produits financiers	2 877,00	0,00	1 553,20		1 553,20
77	Produits exceptionnels	1 000,00	0,00	4 000,00		4 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		11 854 961,00	0,00	11 477 651,55		11 477 651,55
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	14 228,00		15 608,58		15 608,58
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		14 228,00		15 608,58		15 608,58
TOTAL		11 869 189,00	0,00	11 493 260,13		11 493 260,13

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

829 268,87

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

12 322 529,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

766 451,81

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	17 545,00	26 508,00	0,00		26 508,00
204	Subventions d'équipement versées		50 000,00	190 300,00		240 300,00
21	Immobilisations corporelles	90 599,00	17 626,86	119 569,01		137 195,87
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	223 988,00	316 411,93	791 535,00		1 107 946,93
	Total des opérations d'équipement	160 310,00	597 717,75	55 000,00		652 717,75
	Total des dépenses d'équipement	492 442,00	1 008 264,54	1 156 404,01		2 164 668,55
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	2 577,00		2 577,00
13	Subventions d'investissement	57 512,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	271 374,00	227,00	257 134,73		257 361,73
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (Investissement)			0,00		0,00
	Total des dépenses financières	328 886,00	227,00	259 711,73		259 938,73
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		6 622,01	4 254,13		10 876,14
	Total des dépenses réelles d'investissement	821 328,00	1 015 113,55	1 420 369,87		2 435 483,42
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	14 228,00		15 608,58		15 608,58
041	Opérations patrimoniales (4)	90 000,00		50 000,00		50 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	104 228,00		65 608,58		65 608,58
	TOTAL	925 556,00	1 015 113,55	1 485 978,45		2 501 092,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 501 092,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	873 097,00	405 943,67	122 258,00		528 201,67
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	873 097,00	405 943,67	122 258,00		528 201,67
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	618 887,70	84 447,00	236 264,26		322 711,26
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	180 000,00		180 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	950,00	0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	99 883,00	54 292,40	67 408,59		121 700,99
024	Produits de cessions			217 210,00		217 210,00
	Total des recettes financières	719 720,70	138 739,40	702 882,85		841 622,25
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	375 389,73	65 233,56	4 254,13		69 487,69
	Total des recettes réelles d'investissement	1 969 207,43	609 916,63	829 394,98		1 439 311,61
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	332 920,00		450 577,00		450 577,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	303 544,00		331 483,39		331 483,39
041	Opérations patrimoniales (4)	90 000,00		50 000,00		50 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	726 464,00		832 060,39		832 060,39
	TOTAL	2 694 671,43	609 916,63	1 661 455,37		2 271 372,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

229 720,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 501 092,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget volé en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

766 451,81

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC, etc.) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040;

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 830 263,61		2 830 263,61
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 198 000,00		1 198 000,00
014	Atténuations de produits	5 949 629,00		5 949 629,00
65	Autres charges de gestion courante	1 111 924,00		1 111 924,00
66	Charges financières	123 443,00	0,00	123 443,00
67	Charges exceptionnelles	37 057,00	0,00	37 057,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	331 483,39	331 483,39
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	290 152,00		290 152,00
023	Virement à la section d'investissement		450 577,00	450 577,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	11 540 468,61	782 060,39	12 322 529,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

12 322 529,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 577,00	0,00	2 577,00
13	Subventions d'investissement	0,00	15 608,58	15 608,58
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	257 361,73	0,00	257 361,73
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	652 717,75		652 717,75
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	26 508,00	0,00	26 508,00
204	Subventions d'équipements versés	240 300,00	0,00	240 300,00
21	Immobilisations corporelles (6)	137 195,87	0,00	137 195,87
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 107 946,93	0,00	1 107 946,93
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	50 000,00	50 000,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	10 876,14	0,00	10 876,14
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	2 435 483,42	65 608,58	2 501 092,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 501 092,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	65 312,35		65 312,35
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	421 241,00		421 241,00
73	Impôts et taxes	8 706 533,00		8 706 533,00
74	Dotations, subventions et participations	2 158 212,00		2 158 212,00
75	Autres produits de gestion courante	120 800,00	0,00	120 800,00
76	Produits financiers	1 553,20	0,00	1 553,20
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 000,00	15 608,58	19 608,58
	Recettes de fonctionnement - Total	11 477 651,55	15 608,58	11 493 260,13

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	829 268,87
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 322 529,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	322 711,26	0,00	322 711,26
13	Subventions d'investissement	528 201,67	0,00	528 201,67
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	50 000,00	50 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	121 700,99	0,00	121 700,99
28	Amortissements des immobilisations		331 483,39	331 483,39
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	69 487,69	0,00	69 487,69
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		450 577,00	450 577,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	217 210,00		217 210,00
	Recettes d'investissement - Total	1 259 311,61	832 060,39	2 091 372,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	229 720,00
--	-------------------

AFFECTATION AU COMPTE 1068	180 000,00
-----------------------------------	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 501 092,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer des opérations particulières (telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié).
 (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
 (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
 (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	3 151 578,00	2 830 263,61	
60611	Eau et assainissement	6 200,00	2 480,00	
60612	Énergie - Électricité	299 933,00	265 635,00	
60622	Carburants	2 800,00	1 750,00	
60623	Alimentation	11 750,00	8 880,00	
60628	Autres fournitures non stockées	350,00	150,00	
60631	Fournitures d'entretien	2 930,00	4 045,00	
60632	Fournitures de petit équipement	18 165,00	13 095,00	
60636	Vêtements de travail	1 100,00	1 000,00	
6064	Fournitures administratives	6 343,00	4 925,00	
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	3 300,00	0,00	
6068	Autres matières et fournitures	2 530,00	3 580,00	
611	Contrats de prestations de services	2 090 803,00	1 737 885,00	
6122	Crédit-bail mobilier	24 252,00	25 295,00	
6135	Locations mobilières	81 100,00	83 878,00	
61521	Terrains	3 000,00	3 000,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics		1 000,00	
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	14 369,00	3 150,00	
615231	Entretien et réparations voiries	127 100,00	0,00	
615232	Entretien et réparations réseaux		143 400,00	
61551	Matériel roulant	295,00	150,00	
61558	Autres biens mobiliers	9 810,00	8 875,00	
6156	Maintenance	128 193,00	99 837,61	
6161	Assurance multirisques		33 740,00	
6162	Assurance obligatoire dommage - construction		1 850,00	
6168	Autres primes d'assurance	39 662,00	1 410,00	
617	Etudes et recherches	6 695,00	0,00	
6182	Documentation générale et technique	840,00	660,00	
6184	Versements à des organismes de formation	1 884,00	1 340,00	
6188	Autres frais divers	3 700,00	15 284,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	3 330,00	2 740,00	
6226	Honoraires	34 696,00	35 144,00	
6228	Divers	11 700,00	12 500,00	
6231	Annonces et insertions	6 200,00	1 758,00	
6232	Fêtes et cérémonies	5 900,00	6 100,00	
6237	Publications	10 450,00	11 179,00	
6238	Divers	5 050,00	1 300,00	
6241	Transports de biens		0,00	
6247	Transports collectifs	11 400,00	18 611,00	
6251	Voyages et déplacements	200,00	200,00	
6256	Missions	3 910,00	2 400,00	
6257	Réceptions	5 500,00	3 270,00	
6261	Frais d'affranchissement	7 791,00	7 715,00	
6262	Frais de télécommunications	32 833,00	41 400,00	
627	Services bancaires et assimilés	6 020,00	20,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	38 348,00	58 074,00	
62872	Aux budgets annexes et aux régies municipales	27 872,00	4 502,00	
62875	Aux communes membres du GFP	600,00	105 056,00	
6288	Autres services extérieurs	2 474,00	1 000,00	
63512	Taxes foncières	50 200,00	51 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 120 000,00	1 198 000,00	
6218	Autre personnel extérieur	603,00	0,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 329,00	3 162,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	9 852,00	8 999,00	
64111	Rémunération principale	707 309,00	669 583,00	
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	5 735,00	6 738,00	
64131	Rémunérations	63 068,00	79 331,00	
64162	Emplois d'avenir	25 262,00	89 364,00	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	99 636,00	102 325,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	138 523,00	156 420,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	8 646,00	9 525,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	15 000,00	20 000,00	
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	2 000,00	6 000,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	26 632,00	16 578,00	
64731	Versées directement		6 700,00	
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	4 605,00	6 225,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 200,00	2 650,00	
6488	Autres charges	9 600,00	14 400,00	
014	Atténuations de produits	5 860 597,00	5 949 629,00	
73921	Attributions de compensation	5 637 630,00	5 724 577,00	
73923	Reversements sur FNGIR	205 396,00	190 052,00	
73925	Fonds de péréquation ressources intercommunales et com	12 571,00	30 000,00	
73928	Autres	5 000,00	0,00	
7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers		5 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	1 170 588,00	1 111 924,00	
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels .	3 896,00	3 105,00	
6531	Indemnités	82 120,00	82 000,00	
6532	Frais de mission	250,00	100,00	
6533	Cotisations de retraite	3 610,00	3 600,00	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	16 630,00	15 630,00	
6535	Formation	9 580,00	9 580,00	
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00	
65548	Autres contributions	404 420,00	330 370,00	
6558	Autres contributions obligatoires	835,00	36 915,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres .	642 074,00	630 624,00	
658	Charges diverses de la gestion courante	5 173,00	0,00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	11 302 763,00	11 089 816,61	
66	Charges financières (b)	134 484,00	123 443,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	133 774,56	124 549,90	
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	709,44	-1 106,90	
67	Charges exceptionnelles (c)	46 035,00	37 057,00	
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	46 035,00	37 057,00	
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(6)	310 000,00	0,00	
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionnem	310 000,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		290 152,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	11 793 282,00	11 540 468,61	
023	Virement à la section d'investissement	332 920,00	450 577,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	303 544,00	331 483,39	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	303 544,00	331 483,39	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	636 464,00	782 060,39	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	636 464,00	782 060,39	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	12 429 746,00	12 322 529,00	

CC ENCLAVE DES PAPES-PAYS DE GRIGNAN - 84 - BUDGET GENERAL	BP	2016
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

	+	
RESTES A REALISER 2015 (11)		0,00
	+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
	=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		12 322 529,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	9 420,45
Montant des ICNE de l'exercice N-1	10 527,35
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-1 106,90

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	28 279,00	65 312,35	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	28 279,00	65 312,35	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	559 791,00	421 241,00	
70388	Autres redevances et recettes diverses	65 000,00	25 000,00	
7066	Redevances et droits des services à caractère social	52 000,00	62 000,00	
70688	Autres prestations de services	237 592,00	149 650,00	
7078	Autres marchandises	180,00	0,00	
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Calsse des Écoles	21 799,00	107 666,00	
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	130 680,00	47 264,00	
70878	par d'autres redevables	52 540,00	29 661,00	
73	Impôts et taxes	8 486 446,00	8 706 533,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 630 728,00	4 801 829,00	
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	773 190,00	772 981,00	
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	319 731,00	321 838,00	
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	270 426,00	244 693,00	
7323	F.N.G.I.R.	15 344,00	0,00	
7325	Fonds de péréquation ressources intercommunales et com	10 000,00	0,00	
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	2 043 027,00	2 105 192,00	
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	340 000,00	350 000,00	
7362	Taxes de séjour	84 000,00	110 000,00	
74	Dotations, subventions et participations	2 512 965,00	2 158 212,00	
74124	Dotations d'intercommunalité	415 068,00	269 711,00	
74126	Dotations de compensation des groupements de communes	1 400 000,00	1 380 354,00	
7472	Régions	8 577,00	0,00	
7473	Départements	53 725,00	46 071,00	
74741	Communes membres du GFP	36 550,00	47 020,00	
7478	Autres organismes	299 098,00	178 525,00	
748314	Dotations uniques compensations spécifiques taxe profession	16 348,00	13 864,00	
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	757,00	455,00	
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'hal	282 842,00	222 212,00	
75	Autres produits de gestion courante	263 603,00	120 800,00	
752	Revenus des immeubles	260 803,00	118 000,00	
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	2 800,00	2 800,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		11 851 084,00	11 472 098,35	
76	Produits financiers (b)	2 877,00	1 553,20	
764	Revenus des valeurs mobilières de placement	500,00	0,00	
7688	Autres produits financiers	2 377,00	1 553,20	
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	4 000,00	
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 000,00	4 000,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		11 854 961,00	11 477 651,55	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	14 228,00	15 608,58	
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées a	14 228,00	15 608,58	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		14 228,00	15 608,58	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 869 189,00	11 493 260,13	

+

RESTES A REALISER 2015 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

829 268,87

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

12 322 529,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	17 545,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre		0,00	0,00
2031	Frais d'études	5 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion		0,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	12 545,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		190 300,00	190 300,00
204133	Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt national		190 300,00	190 300,00
2041582	Autres groupements - Bâtiments et installations		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	90 599,00	119 569,01	119 569,01
2128	Autres agencements et aménagements de terrains		4 000,00	4 000,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des constructions	62 813,00	20 000,00	20 000,00
2152	Installations de voirie		7 500,00	7 500,00
21533	Réseaux câblés		0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification		0,00	0,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	550,00	550,00	550,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	15 000,00	49 100,00	49 100,00
21745	Construct° sur sol d'autrui - Installat° générales, agencements		0,00	0,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	3 500,00	12 199,01	12 199,01
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 483,00	19 200,00	19 200,00
2184	Mobilier		6 420,00	6 420,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 253,00	600,00	600,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	223 988,00	791 535,00	791 535,00
2313	Constructions	4 500,00	541 535,00	541 535,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	219 488,00	250 000,00	250 000,00
	Opération d'équipement n° 0010 (5)	159 476,00	30 000,00	30 000,00
	Opération d'équipement n° 109 (5)	834,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 111 (5)		25 000,00	25 000,00
	Total des dépenses d'équipement	492 442,00	1 156 404,01	1 156 404,01
10	Dotations, fonds divers et réserves		2 577,00	2 577,00
10226	Taxe d'aménagement		2 577,00	2 577,00
13	Subventions d'investissement	57 512,00	0,00	0,00
1318	Autres	57 512,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	271 374,00	257 134,73	257 134,73
1641	Emprunts en euros	271 374,00	256 480,73	256 480,73
165	Dépôts et cautionnements reçus		654,00	654,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00
	Total des dépenses financières	328 886,00	259 711,73	259 711,73
4581186	Opé. pour compte de tiers n° 186 (6)		4 254,13	4 254,13
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		4 254,13	4 254,13
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	821 328,00	1 420 369,87	1 420 369,87
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	14 228,00	15 608,58	15 608,58
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	14 228,00	15 608,58	15 608,58
13912	Régions	14 228,00	15 228,00	15 228,00
13913	Départements		284,58	284,58
13918	Autres		96,00	96,00
041	Opérations patrimoniales (10)	90 000,00	50 000,00	50 000,00
2313	Constructions		0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
2315	<i>Installations, matériel et outillage techniques</i>	30 000,00	0,00	0,00
2762	<i>Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.</i>	60 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		104 228,00	65 608,58	65 608,58
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		925 556,00	1 485 978,45	1 485 978,45

RESTES A REALISER 2015 (11)	1 015 113,55
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 501 092,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	873 097,00	122 258,00	122 258,00
1311	Etat et établissements nationaux		103 500,00	103 500,00
1312	Régions		2 213,00	2 213,00
1313	Départements	6 000,00	0,00	0,00
1318	Autres	55 956,00	16 545,00	16 545,00
1321	Etat et établissements nationaux	200 758,00	0,00	0,00
1322	Régions	289 778,00	0,00	0,00
1323	Départements	142 700,00	0,00	0,00
1328	Autres	177 905,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	873 097,00	122 258,00	122 258,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	618 887,70	418 264,26	418 264,26
10222	F.C.T.V.A.	618 887,70	238 264,26	238 264,26
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		180 000,00	180 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	950,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
2313	Constructions		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	99 883,00	67 408,59	67 408,59
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	82 475,00	50 000,00	50 000,00
276341	Communes membres du GFP	17 408,00	17 408,59	17 408,59
024	Produits de cessions		217 210,00	217 210,00
	Total des recettes financières	719 720,70	702 882,85	702 882,85
4582131	Opé. pour compte de tiers n° 131 (5)	18 877,06	0,00	0,00
4582186	Opé. pour compte de tiers n° 186 (5)	352 114,41	4 254,13	4 254,13
4582200	Opé. pour compte de tiers n° 200 (5)	4 398,26	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	375 389,73	4 254,13	4 254,13
	TOTAL RECETTES REELLES	1 968 207,43	829 394,98	829 394,98
021	Virement de la section de fonctionnement	332 920,00	450 577,00	450 577,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	303 544,00	331 483,39	331 483,39
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cad.	14 633,34	11 786,58	11 786,58
28031	Amortissements des frais d'études		15 356,00	15 356,00
28033	Amortissement de frais d'insertion		1 080,00	1 080,00
2804133	Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt national		12 443,00	12 443,00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations		16 381,00	16 381,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	15 700,00	15 700,00	15 700,00
28051	Concessions et droits similaires	10 882,44	11 612,90	11 612,90
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	966,00	1 268,63	1 268,63
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des cons	11 414,55	12 708,33	12 708,33
28138	Autres constructions	128 495,39	128 495,39	128 495,39
28145	Installations générales, agencements et aménagements	1 578,70	1 578,70	1 578,70
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	37 225,63	37 225,63	37 225,63
28151	Réseaux de voirie	1 456,00	1 456,00	1 456,00
28152	Installations de voirie	7 311,12	6 504,01	6 504,01
281533	Réseaux câblés	10 430,52	428,68	428,68

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
281534	Réseaux d'électrification		553,00	553,00
281538	Autres réseaux	705,60	0,00	0,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	518,02	184,00	184,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	26 637,00	28 432,45	28 432,45
281735	Installations générales, agencements, aménagements cons		926,00	926,00
281745	Const° sur sol d'autrui - Installat° agencements, aménagem		1 132,00	1 132,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements div	195,90	426,00	426,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	22 824,73	14 309,07	14 309,07
28184	Mobilier	6 952,06	4 974,02	4 974,02
28188	Autres immobilisations corporelles	5 617,00	6 522,00	6 522,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		636 464,00	782 060,39	782 060,39
041	Opérations patrimoniales (9)	90 000,00	50 000,00	50 000,00
2031	Frais d'études	30 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion		0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	60 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		726 464,00	832 060,39	832 060,39
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		2 694 671,43	1 661 455,37	1 661 455,37

+	RESTES A REALISER 2015 (10)	609 916,63
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	229 720,00
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 501 092,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 0010
LIBELLE : Aménagement Pépinière/Hôtel
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		3 313 380,32	a 573 787,75	30 000,00	b 30 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	15 978,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	14 250,00	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	1 728,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	47 262,87	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménage	1 299,68	0,00	0,00	0,00	
21533	Réseaux câblés	3 611,76	0,00	0,00	0,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de	1 473,54	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage té	13 288,80	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	12 610,90	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	14 978,19	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	3 250 139,45	573 787,75	30 000,00	30 000,00	
2313	Constructions	3 248 316,30	573 787,75	30 000,00	30 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	1 823,15	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 242 249,47	d 103 500,00
13	Subventions d'investissement	103 500,00
1311	Etat et établissements nationaux	82 933,67
1312	Régions	0,00
1313	Départements	0,00
1318	Autres	159 315,80
1321	Etat et établissements nationaux	0,00
1328	Autres	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-258 038,28
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 109
LIBELLE : COUCHES SUPPLEMENTAIRES CADASTRE NUMERISE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		720,00	^a 3 420,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	720,00	3 420,00	0,00	0,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et	720,00	3 420,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-3 420,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 111
LIBELLE : ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	25 000,00	b 25 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-25 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 113
LIBELLE : VOIE TOURISTIQUE BERRE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		108,00	^a 20 510,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	108,00	20 510,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	20 510,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	108,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 18 875,00	^d 2 213,00
13	Subventions d'investissement	18 875,00	2 213,00
1312	Régions	0,00	2 213,00
1322	Régions	4 500,00	0,00
1323	Départements	4 500,00	0,00
1328	Autres	9 875,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		578,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CC ENCLAVE DES PAGES-PAYS DE GRIGNAN - 84 - BUDGET GENERAL

BP

2016

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
	Opérations non ventilables	Services généraux administratifs publics	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagt et services urbains,	Action économique	

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	256 480,73	377 765,00	0,00	0,00	0,00	29 254,13	100 000,00	6 889,01	0,00	605 750,00	44 231,00	1 420 369,87
Equipements municipaux (2)		377 765,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	100 000,00	6 889,01	0,00	415 450,00	41 000,00	966 104,01
Equip. non municipaux (c204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 300,00	0,00	190 300,00
Opérations financières	256 480,73											256 480,73
Dépenses d'ordre	65 608,58											65 608,58
Total dépenses de l'exercice	322 089,31	377 765,00	0,00	0,00	0,00	29 254,13	100 000,00	6 889,01	0,00	605 750,00	44 231,00	1 485 978,45
RAR N-1 et reports	0,00	28 285,12	0,00	0,00	20 510,00	5 182,01	0,00	0,00	0,00	380 681,67	580 454,75	1 015 113,55
Total cumulé dépenses d'investissement	322 089,31	406 050,12	0,00	0,00	20 510,00	34 436,14	100 000,00	6 889,01	0,00	986 431,67	624 685,75	2 501 092,00

RECETTES

Total recettes de l'exercice	1 332 733,24	0,00	0,00	0,00	2 213,00	4 254,13	0,00	1 545,00	0,00	0,00	320 710,00	1 661 455,37
RAR N-1 et reports	368 459,40	0,00	0,00	0,00	18 875,00	61 193,03	0,00	0,00	0,00	140 869,20	250 240,00	839 636,63
Total cumulé recettes d'investissement	1 701 192,64	0,00	0,00	0,00	21 088,00	65 447,16	0,00	1 545,00	0,00	140 869,20	570 950,00	2 501 092,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	7 176 316,39	825 239,61	22 659,00	0,00	2 017,00	477 424,00	1 890,00	499 834,00	0,00	2 877 528,00	439 621,00	12 322 529,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	7 176 316,39	825 239,61	22 659,00	0,00	2 017,00	477 424,00	1 890,00	499 834,00	0,00	2 877 528,00	439 621,00	12 322 529,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	10 543 951,78	31 844,35	0,00	0,00	0,00	31 900,00	0,00	208 359,00	0,00	437 555,00	239 650,00	11 493 260,13
RAR N-1 et reports	829 268,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	829 268,87
Total cumulé recettes de fonctionnement	11 373 220,65	31 844,35	0,00	0,00	0,00	31 900,00	0,00	208 359,00	0,00	437 555,00	239 650,00	12 322 529,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus; les groupements comprenant au moins une ville commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10); Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction); Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique); Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 et R.5211-14 et L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

CC ENCLAVE DES PAPES-PAYS DE GRIGNAN - 84 - BUDGET GENERAL

BP

2016

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
	Total dépenses d'investissement	322 089,31	406 050,12	0,00	0,00	20 510,00	34 436,14	100 000,00	6 889,01	0,00	986 431,67	624 685,75	2 501 092,00
	Dépenses réelles	256 480,73	406 050,12	0,00	0,00	20 510,00	34 436,14	100 000,00	6 889,01	0,00	986 431,67	624 685,75	2 435 483,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 577,00	2 577,00
	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 577,00	2 577,00
16	Emprunts et dettes assimilées	256 480,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	881,00	257 361,73
1641	Emprunts en euros	256 480,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	256 480,73
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	881,00	881,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	2 773,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 735,00	5 000,00	26 508,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	2 773,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 735,00	0,00	21 508,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240 300,00	0,00	240 300,00
204133	Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 300,00	0,00	190 300,00
2041562	Autres groupements - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	27 857,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 889,01	0,00	91 449,74	11 000,00	137 195,87
2126	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 840,00	0,00	4 840,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des c	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 429,74	0,00	33 429,74
2152	Installations de voirie	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 500,00	7 500,00
21558	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	550,00	0,00	550,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 100,00	0,00	48 100,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 699,01	0,00	0,00	9 500,00	12 199,01
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	21 357,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	22 557,12
2184	Mobilier	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 390,00	0,00	2 530,00	0,00	6 420,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
23	Immobilisations en cours	0,00	372 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	635 946,93	0,00	1 107 946,93
2313	Constructions	0,00	372 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	69 535,00	0,00	541 535,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	566 411,93	0,00	566 411,93
Opérations d'équipement													
	0010 Aménagement Pépinière/Hôtel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	603 787,75	603 787,75
	109 COUCHES SUPPLEMENTAIRES CADASTRE NUM	0,00	3 420,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 420,00
	111 ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
	113 VOIE TOURISTIQUE BERRE	0,00	0,00	0,00	0,00	20 510,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 510,00

IV - ANNEXES

IV

A1

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 435,14	0,00	0,00	0,00	0,00	1 440,00	10 875,14
4581186	SALLE POLYVALENTE REAUVILLE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 435,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 435,14
4581186	SALLE POLYVALENTE REAUVILLE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 435,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 435,14
4581200	MULTISERVICES/LOGEMENT ROUSSET	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 440,00	1 440,00
4581200	MULTISERVICES/LOGEMENT ROUSSET	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 440,00	1 440,00
	Dépenses d'ordre	65 608,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 608,58
040	Opérations d'ordre de transfert entre secteurs	15 608,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 608,58
13912	Régions	15 228,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 228,00
13913	Départements	284,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	284,58
13918	Autres	96,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96,00
041	Opérations patrimoniales	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
RECETTES													
	Total recettes d'investissement	1 701 192,64	0,00	0,00	0,00	21 088,00	65 447,16	0,00	1 545,00	0,00	140 869,20	570 950,00	2 501 092,00
	Recettes réelles	869 132,25	0,00	0,00	0,00	21 088,00	65 447,16	0,00	1 545,00	0,00	140 869,20	570 950,00	1 669 031,61
001	Solde d'exécution de la section d'investissement rep	229 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	229 720,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	229 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	229 720,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	217 210,00	217 210,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	217 210,00	217 210,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	502 711,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	502 711,26
10222	F.C.T.V.A.	322 711,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	322 711,26
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
13	Subventions d'investissement	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 545,00	0,00	140 869,20	3 950,00	161 354,20
1313	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 133,20	0,00	3 133,20
1318	Autres	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 545,00	0,00	55 208,00	0,00	71 753,00
1322	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 528,00	2 750,00	85 278,00
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00
27	Autres immobilisations financières	121 700,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121 700,99
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	104 292,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 292,40
276341	Communes membres du GFP	17 408,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 408,59
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	21 088,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	345 749,47	366 837,47
	0010 Aménagement Pépinière/Hôtel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	345 749,47	345 749,47

IV - ANNEXES

IV

A1

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	113 VOIE TOURISTIQUE BERRE	0,00	0,00	0,00	0,00	21 088,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 088,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 447,16	0,00	0,00	0,00	0,00	4 040,53	69 487,69
4582186	SALLE POLYVALENTE REAUVILLE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 447,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 447,16
4582186	SALLE POLYVALENTE REAUVILLE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 447,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 447,16
4582200	MULTISERVICES/LOGEMENT ROUSSET	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 040,53	4 040,53
4582200	MULTISERVICES/LOGEMENT ROUSSET	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 040,53	4 040,53
	Recettes d'ordre	832 060,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	832 060,39
021	Virement de la section de fonctionnement	450 577,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 577,00
021	Virement de la section de fonctionnement	450 577,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 577,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	331 483,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	331 483,39
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation c	11 786,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 786,58
28031	Amortissements des frais d'études	15 356,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 356,00
28033	Amortissement de frais d'insertion	1 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 080,00
2804133	Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt nationa	12 443,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 443,00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	16 381,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 381,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	15 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 700,00
28051	Concessions et droits similaires	11 672,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 672,90
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	1 268,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 268,63
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des c	12 708,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 708,33
28138	Autres constructions	128 495,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	128 495,39
28145	Installations générales, agencements et aménagements	1 578,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 578,70
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	37 225,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 225,63
28151	Réseaux de voirie	1 456,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 456,00
28152	Installations de voirie	6 504,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 504,01
281533	Réseaux câblés	428,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	428,68
281534	Réseaux d'électrification	553,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	553,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de déense civila	184,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	184,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	28 432,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 432,45
281735	Installations générales, agencements, aménagements c	926,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	926,00
281745	Const° sur sol d'autrui - Installat° agencements, aménag	1 132,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 132,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements	426,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	426,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	14 309,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 309,07
28184	Mobilier	4 974,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 974,02
28188	Autres immobilisations corporelles	6 522,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 522,00
041	Opérations patrimoniales	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00

CC ENCLAVE DES PAPES-PAYS DE GRIGNAN - 84 - BUDGET GENERAL

BP 2016

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
2375	Installations, matériel et outillage techniques	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00

FUNCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		7 176 316,39	825 239,61	22 659,00	0,00	2 017,00	477 424,00	1 890,00	499 834,00	0,00	2 877 528,00	439 621,00	12 322 529,00
Dépenses réelles		6 384 296,00	825 239,61	22 659,00	0,00	2 017,00	477 424,00	1 890,00	499 834,00	0,00	2 877 528,00	439 621,00	11 540 468,61
011	Charges à caractère général	0,00	126 580,61	12 500,00	0,00	557,00	185 925,00	940,00	41 528,00	0,00	2 255 637,00	206 593,00	2 830 263,61
60611	Eau et assainissement	0,00	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	580,00	1 000,00	2 480,00
60612	Energie - Electricité	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240 635,00	16 000,00	265 635,00
60622	Carburants	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 750,00
60623	Alimentation	0,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	300,00	100,00	7 050,00	0,00	0,00	0,00	8 850,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00	80,00	25,00	650,00	0,00	90,00	100,00	4 045,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30,00	0,00	520,00	0,00	12 375,00	170,00	13 095,00
60636	Vêtements de travail	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00	0,00	600,00	0,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	3 800,00	0,00	0,00	0,00	40,00	0,00	950,00	0,00	230,00	100,00	4 925,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 590,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	3 495,00	0,00	0,00	0,00	66 102,00	0,00	3 980,00	0,00	1 664 328,00	0,00	1 737 885,00
6122	Crédit-bail mobilier	0,00	24 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	645,00	150,00	25 295,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	83 778,00	0,00	83 878,00
61521	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	2 000,00	1 000,00	3 150,00
615232	Entretien et réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	143 400,00	0,00	143 400,00
61551	Matériel roulant	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	530,00	0,00	0,00	0,00	150,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	73 700,00	3 820,00	99 837,61
6156	Maintenance	0,00	21 260,61	0,00	0,00	557,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00	30 000,00	33 740,00
6161	Assurance multirisques	0,00	1 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 850,00
6162	Assurance obligatoire dommage - construction	0,00	1 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 410,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	1 410,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320,00	0,00	40,00	0,00	660,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	1 340,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	840,00	0,00	0,00	0,00	11 284,00	0,00	3 950,00	0,00	0,00	50,00	15 284,00
6186	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120,00	0,00	0,00	110,00	2 740,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	2 510,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 510,00
6226	Honoraires	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	24 144,00	35 144,00

CC ENCLAVE DES PAGES-PAYS DE GRIGNAN - 84 - BUDGET GENERAL

BP

2016

IV - ANNEXES

IV

A1

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)**

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6228	Divers	0,00	0,00	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00
6231	Annonces et insertions	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	108,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	1 758,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	1 800,00	0,00	6 100,00
6237	Publications	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 679,00	0,00	11 179,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00	0,00	1 300,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 971,00	0,00	0,00	0,00	1 640,00	0,00	18 611,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6256	Missions	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00	150,00	0,00	800,00	300,00	2 400,00
6257	Réceptions	0,00	900,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	100,00	0,00	70,00	2 000,00	3 270,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	7 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15,00	200,00	0,00	0,00	200,00	7 715,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	2 000,00	0,00	1 100,00	18 200,00	41 400,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20,00
6281	Concours divers (coisations...)	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 574,00	58 074,00
62872	Aux budgets annexes et aux régies municipales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 502,00	0,00	4 502,00
62875	Aux communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 933,00	0,00	14 123,00	0,00	0,00	0,00	105 056,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
63512	Taxes forcées	0,00	1 325,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 675,00	51 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	586 224,00	0,00	0,00	0,00	6 040,00	0,00	252 430,00	0,00	253 306,00	100 000,00	1 198 000,00
6332	Coisations versées au F.N.A.L.	0,00	1 376,00	0,00	0,00	0,00	21,00	0,00	770,00	0,00	771,00	224,00	3 162,00
6336	Coisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	4 118,00	0,00	0,00	0,00	68,00	0,00	2 022,00	0,00	2 077,00	714,00	8 999,00
64111	Rémunération principale	0,00	371 958,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 786,00	0,00	141 767,00	64 092,00	689 583,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	2 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 135,00	0,00	55,00	888,00	6 738,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 226,00	0,00	56 505,00	0,00	8 600,00	10 000,00	79 331,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	26 422,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 657,00	0,00	35 285,00	0,00	89 364,00
6451	Coisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	42 975,00	0,00	0,00	0,00	1 283,00	0,00	29 501,00	0,00	20 935,00	7 631,00	102 325,00
6453	Coisations aux caisses de retraite	0,00	77 720,00	0,00	0,00	0,00	172,00	0,00	25 657,00	0,00	38 765,00	14 106,00	156 420,00
6454	Coisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	1 689,00	0,00	0,00	0,00	270,00	0,00	5 313,00	0,00	2 253,00	0,00	9 525,00
6455	Coisations pour assurance du personnel	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6458	Coisations aux autres organismes sociaux	0,00	8 661,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 754,00	0,00	2 798,00	2 345,00	16 578,00
64731	Versées directement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 700,00	0,00	0,00	0,00	6 700,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	0,00	6 225,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 225,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	650,00	0,00	0,00	0,00	2 650,00
6488	Autres charges	0,00	14 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 400,00
014	Aténuations de produits	5 944 629,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 944 629,00
73921	Attributions de compensation	5 724 577,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 724 577,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

		IV	
		A1	

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
73923	Reversements sur FNGIR	190 052,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 052,00
73925	Fonds de péreuation ressources intercommunales et cc	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	290 152,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	290 152,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	290 152,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	290 152,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	112 410,00	10 159,00	0,00	1 460,00	285 456,00	950,00	205 876,00	0,00	367 585,00	128 028,00	1 111 924,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciel	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	345,00	3 105,00
6531	Indemnités	0,00	82 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 000,00
6532	Frais de mission	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6533	Coisations de retraite	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
6534	Coisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	15 630,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 630,00
6535	Formation	0,00	9 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 580,00
65548	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	330 370,00	0,00	330 370,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 915,00	0,00	36 915,00
6574	Subventions de fonctionnement, aux associations et autr	0,00	500,00	10 159,00	0,00	0,00	285 456,00	950,00	205 876,00	0,00	0,00	127 683,00	630 624,00
66	Charges financières	123 443,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 443,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	124 549,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124 549,90
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-1 106,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 106,90
67	Charges exceptionnelles	36 032,00	25,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	37 057,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	36 032,00	25,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	37 057,00
Dépenses d'ordre		782 060,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	782 060,39
023	Virement à la section d'investissement	450 577,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 577,00
023	Virement à la section d'investissement	450 577,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 577,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	331 483,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	331 483,39
6871	Dotations aux amort. des immos incorporées et corpore	331 483,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	331 483,39
RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		11 373 220,65	31 844,35	0,00	0,00	0,00	31 900,00	0,00	208 359,00	0,00	437 555,00	239 650,00	12 322 529,00
Recettes réelles		11 357 612,07	31 844,35	0,00	0,00	0,00	31 900,00	0,00	208 359,00	0,00	437 555,00	239 650,00	12 306 920,42
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déf	829 268,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	829 268,87
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	829 268,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	829 268,87
013	Atténuations de charges	0,00	25 844,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 550,00	0,00	29 918,00	0,00	65 312,35
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	25 844,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 550,00	0,00	29 918,00	0,00	65 312,35

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat' publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses:	13 661,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	37 000,00	0,00	328 930,00	11 650,00	421 241,00
70386	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	37 000,00	0,00	0,00	0,00	62 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149 000,00	650,00	149 650,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Ecoles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 666,00	0,00	107 666,00
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 264,00	0,00	47 264,00
70878	par d'autres redevables	13 661,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00	29 661,00
73	Impôts et taxes	8 596 533,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 907,00	110 000,00	8 706 533,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 801 829,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 801 829,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	772 981,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	772 981,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	321 838,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	321 838,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	244 693,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	244 693,00
7351	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	2 105 192,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 105 192,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
7362	Taxes de séjour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00
74	Dotations, subventions et participations	1 916 596,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 900,00	0,00	161 809,00	0,00	72 907,00	0,00	2 158 212,00
74124	Dotation d'intercommunalité	269 711,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	269 711,00
74126	Dotation de compensation des groupements de commune	1 380 354,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 380 354,00
7473	Départements	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 071,00	0,00	46 071,00
74741	Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 020,00	0,00	47 020,00
7478	Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 900,00	0,00	161 809,00	0,00	9 816,00	0,00	178 525,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe profess	13 864,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 864,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	455,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	455,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'	222 212,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	222 212,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00	118 000,00	120 800,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 000,00	118 000,00
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00	0,00	2 800,00
76	Produits financiers	1 553,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 553,20	1 553,20
7688	Autres produits financiers	1 553,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 553,20
77	Produits exceptionnels	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	4 000,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	4 000,00
Recettes d'ordre													
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 608,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 608,58
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	15 608,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 608,58

CC ENCLAVE DES PAPES-PAYS DE GRIGNAN - 84 - BUDGET GENERAL	BP	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé);

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	7 176 316,39	825 239,61	8 001 556,00
Dépenses de l'exercice	7 176 316,39	825 239,61	8 001 556,00
Dépenses de caractère général	0,00	126 580,61	126 580,61
011 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	586 224,00	586 224,00
014 Atténuations de produits	5 944 629,00	0,00	5 944 629,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	290 152,00	0,00	290 152,00
023 Virement à la section d'investissement	450 577,00	0,00	450 577,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	331 483,39	0,00	331 483,39
65 Autres charges de gestion courante	0,00	112 410,00	112 410,00
66 Charges financières	123 443,00	0,00	123 443,00
67 Charges exceptionnelles	36 032,00	25,00	36 057,00
RECETTES TOTALES (2)	11 373 220,69	31 844,35	11 405 065,00
Recettes de l'exercice	10 543 951,78	31 844,35	10 575 796,13
013 Atténuations de charges	0,00	25 844,35	25 844,35
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 608,58	0,00	15 608,58
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	13 661,00	5 000,00	18 661,00
73 Impôts et taxes	8 596 533,00	0,00	8 596 533,00
74 Dotations, subventions et participations	1 916 596,00	0,00	1 916 596,00
76 Produits financiers	1 553,20	0,00	1 553,20
77 Produits exceptionnels	0,00	1 000,00	1 000,00
Restes à réaliser - reports	829 268,87	0,00	829 268,87
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déf)	829 268,87	0,00	829 268,87

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

	Sous-fonction 02		
	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	
CHAPITRES			
DEPENSES TOTALES (2)	714 329,61	110 910,00	
Dépenses de l'exercice	714 329,61	110 910,00	
011 Charges à caractère général	126 580,61	0,00	
012 Charges de personnel et frais assimilés	588 224,00	0,00	
014 Atténuations de produits	0,00	0,00	
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	0,00	
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00	
65 Autres charges de gestion courante	1 500,00	110 910,00	
66 Charges financières	0,00	0,00	
67 Charges exceptionnelles	25,00	0,00	
RECETTES TOTALES (2)	31 844,35	0,00	
Recettes de l'exercice	31 844,35	0,00	
013 Atténuations de charges	25 844,35	0,00	
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00	
70 Produits des services, du domaine et	5 000,00	0,00	
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	
74 Dotations, subventions et participation	0,00	0,00	
76 Produits financiers	0,00	0,00	
77 Produits exceptionnels	1 000,00	0,00	
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	
	IV
	A1.1

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	Total
DEPENSES TOTALES (2)	22 659,00	22 659,00
Dépenses de l'exercice	22 659,00	22 659,00
011 Charges à caractère général	12 500,00	12 500,00
65 Autres charges de gestion courante	10 159,00	10 159,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11 112 Police municipale
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	22 659,00
Dépenses de l'exercice	22 659,00
011 Charges à caractère général	12 500,00
65 Autres charges de gestion courante	10 159,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC ENCLAVE DES PAPES-PAYS DE GRIGNAN - 84 - BUDGET GENERAL

BP 2016

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT**

**IV
A1.1**

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	32 Conservation et diffusion des	Total
DEPENSES TOTALES (2)	2 017,00	2 017,00
Dépenses de l'exercice	2 017,00	2 017,00
011 Charges à caractère général	557,00	557,00
65 Autres charges de gestion courante	1 460,00	1 460,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 32	DEPENSES TOTALES (2)
	321 Bibliothèques et médiathèques	
DEPENSES TOTALES (2)		2 017,00
Dépenses de l'exercice		2 017,00
011 Charges à caractère général		557,00
65 Autres charges de gestion courante		1 460,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi, par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	
A1.1	

FONCTION 4 Sport et jeunesse

	42 Jeunesse	Total
CHAPITRES (1)		
DEPENSES TOTALES (2)	477 424,00	477 424,00
Dépenses de l'exercice	477 424,00	477 424,00
Dépenses à caractère général	185 928,00	185 928,00
011 Charges de personnel et frais assimilés	6 040,00	6 040,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	6 040,00	6 040,00
65 Autres charges de gestion courante	285 456,00	285 456,00
RECETTES TOTALES (2)	31 900,00	31 900,00
Recettes de l'exercice	31 900,00	31 900,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	25 000,00	25 000,00
74 Dotations, subventions et participations	6 900,00	6 900,00

	Sous-fonction 42	
	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	477 424,00
Dépenses de l'exercice	0,00	477 424,00
Dépenses à caractère général	0,00	185 928,00
011 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	6 040,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	6 040,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	285 456,00
RECETTES TOTALES (2)	25 000,00	6 900,00
Recettes de l'exercice	25 000,00	6 900,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	25 000,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	6 900,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi, par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	
	IV
	A1.1

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 890,00	1 890,00
Dépenses de l'exercice	1 890,00	1 890,00
011 Charges à caractère général	940,00	940,00
65 Autres charges de gestion courante	950,00	950,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 52	
	523 Actions en faveur des personnes en difficulté	
DEPENSES TOTALES (2)	1 890,00	
Dépenses de l'exercice	1 890,00	
011 Charges à caractère général	940,00	
65 Autres charges de gestion courante	950,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC ENCLAVE DES PAGES-PAYS DE GRIGNAN - 84 - BUDGET GENERAL

BP 2016

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	499 834,00	499 834,00
Dépenses de l'exercice	499 834,00	499 834,00
Dépenses à caractère général	41 528,00	41 528,00
011 Charges de personnel et frais assimilés	252 430,00	252 430,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	205 876,00	205 876,00
65 Autres charges de gestion courante	205 876,00	205 876,00
RECETTES TOTALES (2)	208 359,00	208 359,00
Recettes de l'exercice	208 359,00	208 359,00
013 Atténuations de charges	9 550,00	9 550,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	37 000,00	37 000,00
74 Dotations, subventions et participations	161 809,00	161 809,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains		82 Aménagement urbain		83 Environnement		Total
	81	82	83	84	85	86	
DEPENSES TOTALES (2)	2 463 053,00	81 515,00	332 960,00				2 877 528,00
Dépenses de l'exercice	2 463 053,00	81 515,00	332 960,00				2 877 528,00
Dépenses de caractère général	2 253 247,00	2 390,00	0,00				2 255 637,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	208 806,00	44 500,00	0,00				253 306,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	34 625,00	332 960,00				367 585,00
67 Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00				1 000,00
RECETTES TOTALES (2)	390 535,00	47 020,00	0,00				437 555,00
Recettes de l'exercice	390 535,00	47 020,00	0,00				437 555,00
Recettes de charges	29 918,00	0,00	0,00				29 918,00
013 Atténuations de charges	328 930,00	0,00	0,00				328 930,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	25 887,00	47 020,00	0,00				72 907,00
74 Dotations, subventions et participations	2 800,00	0,00	0,00				2 800,00
75 Autres produits de gestion courante	3 000,00	0,00	0,00				3 000,00
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00				0,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81				Sous-fonction 82			Sous-fonction 83	
	811 Eau et assainissement.	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	814 Éclairage public	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	824 Autres opérations d'aménagement urbain	831 Aménagement des eaux	833 Préservation du milieu naturel	
DEPENSES TOTALES (2)	38 111,00	1 971 142,00	453 800,00	0,00	47 190,00	34 325,00	330 370,00	2 590,00	
Dépenses de l'exercice	38 111,00	1 971 142,00	453 800,00	0,00	47 190,00	34 325,00	330 370,00	2 590,00	
Dépenses de caractère général	650,00	1 798 797,00	453 800,00	0,00	2 390,00	0,00	0,00	0,00	
011 Charges de personnel et frais assimilés	37 461,00	1 71 345,00	0,00	0,00	44 500,00	0,00	0,00	0,00	
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	34 325,00	330 370,00	2 590,00	
67 Charges exceptionnelles	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES TOTALES (2)	45 576,00	314 159,00	5 800,00	25 000,00	47 020,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes de l'exercice	45 576,00	314 159,00	5 800,00	25 000,00	47 020,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes de charges	0,00	29 918,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70 Produits des services, du domaine et	45 576,00	258 354,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74 Dotations, subventions et participation	0,00	25 887,00	0,00	0,00	47 020,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC ENCLAVE DES PAGES-PAYS DE GRIGNAN - 84 - BUDGET GENERAL

BP 2016

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

		Sous-fonction 81				Sous-fonction 82			Sous-fonction 83		
		811	812	814	816	820	824	831	833		
		Eau et assainissement.	Collecte et traitement des ordures ménagères	Éclairage public	Autres réseaux et services divers	Services communs	Autres opérations d'aménagement urbain	Aménagement des eaux	Préservation du milieu naturel		
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	2 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002), Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1.1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	95 Aides au tourisme	Total
DEPENSES TOTALES (2)	249 757,00	189 864,00	439 621,00
Dépenses de l'exercice	249 757,00	189 864,00	439 621,00
011 Charges à caractère général	165 231,00	41 362,00	206 593,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	57 000,00	43 000,00	100 000,00
014 Atténuations de produits	0,00	5 000,00	5 000,00
65 Autres charges de gestion courante	27 526,00	100 502,00	128 028,00
RECETTES TOTALES (2)	129 650,00	110 000,00	239 650,00
Recettes de l'exercice	129 650,00	110 000,00	239 650,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	11 650,00	0,00	11 650,00
73 Impôts et taxes	0,00	110 000,00	110 000,00
75 Autres produits de gestion courante	118 000,00	0,00	118 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les dépenses, Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	322 089,31	406 050,12	728 139,43
Dépenses de l'exercice	322 089,31	377 765,00	699 854,31
Non individualisées en opérations	322 089,31	377 765,00	699 854,31
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	15 608,58	0,00	15 608,58
041 Opérations patrimoniales	50 000,00	0,00	50 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	256 480,73	0,00	256 480,73
20 Immobilisations incorporelles	0,00	-18 735,00	-18 735,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	24 500,00	24 500,00
23 Immobilisations en cours	0,00	372 000,00	372 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00	28 285,12	28 285,12
Non individualisées en opérations	0,00	24 865,12	24 865,12
20 Immobilisations incorporelles	0,00	21 508,00	21 508,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	3 357,12	3 357,12
N° Opérations	0,00	3 420,00	3 420,00
109 COUCHES SUPPLEMENTAIRES CADAS	0,00	3 420,00	3 420,00
RECETTES TOTALES (2)	1 701 192,64	0,00	1 701 192,64
Recettes de l'exercice	1 332 733,24	0,00	1 332 733,24
Non affectées aux opérations	1 255 733,24	0,00	1 255 733,24
021 Virement de la section de fonctionnement	450 577,00	0,00	450 577,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	331 483,39	0,00	331 483,39
041 Opérations patrimoniales	50 000,00	0,00	50 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	341 264,26	0,00	341 264,26
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	15 000,00	0,00	15 000,00
27 Autres immobilisations financières	67 408,59	0,00	67 408,59
Affectées aux opérations	77 000,00	0,00	77 000,00
0010 Aménagement Pépinière/Hôtel	77 000,00	0,00	77 000,00
Restes à réaliser - reports	368 459,40	0,00	368 459,40
Non affectées aux opérations	294 193,52	0,00	294 193,52
001 Solde d'exécution de la section d'investis	229 720,00	0,00	229 720,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	10 181,12	0,00	10 181,12
27 Autres immobilisations financières	54 292,40	0,00	54 292,40
Affectées aux opérations	74 265,88	0,00	74 265,88

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi qu'à des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC ENCLAVE DES PAPES-PAYS DE GRIGNAN - 84 - BUDGET GENERAL

2016

BP

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT**

A1.2

	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
0010 Aménagement Pépinière/Hôtel	74 265,88	0,00	74 265,88

Sous-fonction 02			
	020 Administration générale de la		
DEPENSES TOTALES (2)	406 050,12		
Dépenses de l'exercice	377 765,00		
Non individualisées en opérations	377 765,00		
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00		
041 Opérations patrimoniales	0,00		
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00		
20 Immobilisations incorporelles	-18 735,00		
21 Immobilisations corporelles	24 500,00		
23 Immobilisations en cours	372 000,00		
Restes à réaliser - reports	28 285,12		
Non individualisées en opérations	24 865,12		
20 Immobilisations incorporelles	21 508,00		
21 Immobilisations corporelles	3 357,12		
N° Opérations	3 420,00		
109 COUCHES SUPPLEMENTAIRES CADAS	3 420,00		
RECETTES TOTALES (2)	0,00		
Recettes de l'exercice	0,00		
Non affectées aux opérations	0,00		
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00		
041 Opérations patrimoniales	0,00		
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00		
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00		
27 Autres immobilisations financières	0,00		
Affectées aux opérations	0,00		
0010 Aménagement Pépinière/Hôtel	0,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC ENCLAVE DES PAPES-PAYS DE GRIGNAN - 84 - BUDGET GENERAL

BP 2016

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

Sous-fonction 02	
020	
Administration générale de la	
Restes à réaliser - reports	0,00
Non affectées aux opérations	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00
Affectées aux opérations	0,00
0010 Aménagement Pépinière/Hôtel	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC ENCLAVE DES PAPES-PAYS DE GRIGNAN - 84 - BUDGET GENERAL

BP

2016

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT**

A1.2

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	33		Total
	Action culturelle		
DEPENSES TOTALES (2)	20 510,00		20 510,00
Restes à réaliser - reports	20 510,00		20 510,00
N° Opérations	20 510,00		20 510,00
113 VOIE TOURISTIQUE BERRE	20 510,00		20 510,00
RECETTES TOTALES (2)	21 088,00		21 088,00
Recettes de l'exercice	2 213,00		2 213,00
Affectées aux opérations	2 213,00		2 213,00
113 VOIE TOURISTIQUE BERRE	2 213,00		2 213,00
Restes à réaliser - reports	18 875,00		18 875,00
Affectées aux opérations	18 875,00		18 875,00
113 VOIE TOURISTIQUE BERRE	18 875,00		18 875,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	9 436,14	25 000,00	34 436,14
Dépenses de l'exercice	4 254,13	25 000,00	29 254,13
Non individualisées en opérations	4 254,13	0,00	4 254,13
4581186 SALLE POLYVALENTE REAUVILLE	4 254,13	0,00	4 254,13
N° Opérations	0,00	25 000,00	25 000,00
111 ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNA	0,00	25 000,00	25 000,00
Restes à réaliser - reports	5 182,01	0,00	5 182,01
Non individualisées en opérations	5 182,01	0,00	5 182,01
4581186 SALLE POLYVALENTE REAUVILLE	5 182,01	0,00	5 182,01
RECETTES TOTALES (2)	65 447,16	0,00	65 447,16
Recettes de l'exercice	4 254,13	0,00	4 254,13
Non affectées aux opérations	4 254,13	0,00	4 254,13
4582186 SALLE POLYVALENTE REAUVILLE	4 254,13	0,00	4 254,13
Restes à réaliser - reports	61 193,03	0,00	61 193,03
Non affectées aux opérations	61 193,03	0,00	61 193,03
4582186 SALLE POLYVALENTE REAUVILLE	61 193,03	0,00	61 193,03

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41		Sous-fonction 42	
	414 Autres équipements	422 Autres activités pour les jeunes	414 Autres équipements	422 Autres activités pour les jeunes
DEPENSES TOTALES (2)	9 436,14	25 000,00	9 436,14	25 000,00
Dépenses de l'exercice	4 254,13	25 000,00	4 254,13	25 000,00
Non individualisées en opérations	4 254,13	0,00	4 254,13	0,00
4581186 SALLE POLYVALENTE REAUVILLE	4 254,13	0,00	4 254,13	0,00
N° Opérations	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
111 ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNA	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
Restes à réaliser - reports	5 182,01	0,00	5 182,01	0,00
Non individualisées en opérations	5 182,01	0,00	5 182,01	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC ENCLAVE DES PAPES-PAYS DE GRIGNAN - 84 - BUDGET GENERAL

BP

2016

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	Sous-fonction 41	Sous-fonction 42
	414 Autres équipements	422 Autres activités pour les jeunes
4582186 SALLE POLYVALENTE REAUVILLE	5 182,01	0,00
RECETTES TOTALES (2)	65 447,16	0,00
Recettes de l'exercice	4 254,13	0,00
Non affectées aux opérations	4 254,13	0,00
4582186 SALLE POLYVALENTE REAUVILLE	4 254,13	0,00
Restes à réaliser - reports	61 193,03	0,00
Non affectées aux opérations	61 193,03	0,00
4582186 SALLE POLYVALENTE REAUVILLE	61 193,03	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC ENCLAVE DES PAGES-PAYS DE GRIGNAN - 84 - BUDGET GENERAL

BP 2016

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	100 000,00	100 000,00
Dépenses de l'exercice	100 000,00	100 000,00
Non individualisées en opérations	100 000,00	100 000,00
23 Immobilisations en cours	100 000,00	100 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 52	
	523 Actions en faveur des personnes en	
DEPENSES TOTALES (2)	100 000,00	
Dépenses de l'exercice	100 000,00	
Non individualisées en opérations	100 000,00	
23 Immobilisations en cours	100 000,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	6 889,01	6 889,01
Dépenses de l'exercice	6 889,01	6 889,01
Non individualisées en opérations	6 889,01	6 889,01
21 Immobilisations corporelles	6 889,01	6 889,01
RECETTES TOTALES (2)	1 545,00	1 545,00
Recettes de l'exercice	1 545,00	1 545,00
Non affectées aux opérations	1 545,00	1 545,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	1 545,00	1 545,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81		82		83		Total
	Services urbains	Aménagement urbain	Aménagement urbain	Environnement	Environnement		
DEPENSES TOTALES (2)	917 696,67	18 735,00	18 735,00	50 000,00	50 000,00	986 431,67	
Dépenses de l'exercice	587 015,00	18 735,00	18 735,00	0,00	0,00	605 750,00	
Non individualisées en opérations	587 015,00	18 735,00	18 735,00	0,00	0,00	605 750,00	
20 Immobilisations incorporelles	0,00	18 735,00	18 735,00	0,00	0,00	18 735,00	
204 Subventions d'équipement versées	190 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 300,00	
21 Immobilisations corporelles	77 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 180,00	
23 Immobilisations en cours	319 535,00	0,00	0,00	0,00	0,00	319 535,00	
Restes à réaliser - reports	330 681,67	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	380 681,67	
Non individualisées en opérations	330 681,67	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	380 681,67	
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	
21 Immobilisations corporelles	14 269,74	0,00	0,00	0,00	0,00	14 269,74	
23 Immobilisations en cours	316 411,93	0,00	0,00	0,00	0,00	316 411,93	
RECETTES TOTALES (2)	85 296,00	55 573,20	55 573,20	0,00	0,00	140 869,20	
Restes à réaliser - reports	85 296,00	55 573,20	55 573,20	0,00	0,00	140 869,20	
Non affectées aux opérations	85 296,00	55 573,20	55 573,20	0,00	0,00	140 869,20	
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	85 296,00	55 573,20	55 573,20	0,00	0,00	140 869,20	

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81			Sous-fonction 82			Sous-fonction 83	
	812	814	816	820	824	831	831	831
	Collecte et traitement des	Éclairage public	Autres réseaux et services divers	Services communs	Autres opérations d'aménagement	Aménagement des eaux	Aménagement des eaux	Aménagement des eaux
DEPENSES TOTALES (2)	160 984,74	566 411,93	190 300,00	18 735,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Dépenses de l'exercice	146 715,00	250 000,00	190 300,00	18 735,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Non individualisées en opérations	146 715,00	250 000,00	190 300,00	18 735,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	18 735,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	180 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	77 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	69 535,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	14 269,74	316 411,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC ENCLAVE DES PAPES-PAYS DE GRIGNAN - 84 - BUDGET GENERAL

BP 2016

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT**

A1.2

	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82			Sous-fonction 83	
	812 Collecte et traitement des	814 Éclairage public	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	824 Autres opérations d'aménagement	831 Aménagement des eaux	
Non individualisées en opérations	14 269,74	316 411,93	0,00	0,00	0,00	50 000,00	
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	
21 Immobilisations corporelles	14 269,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours	0,00	316 411,93	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES TOTALES (2)	0,00	85 296,00	0,00	0,00	55 573,20	0,00	
Restes à réaliser - reports	0,00	85 296,00	0,00	0,00	55 573,20	0,00	
Non affectées aux opérations	0,00	85 296,00	0,00	0,00	55 573,20	0,00	
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	85 296,00	0,00	0,00	55 573,20	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENTIV
A1.2

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	94 Aides au commerce et aux services marchands	95 Aides au tourisme	Total
DEPENSES TOTALES (2)	616 745,75	1 440,00	6 500,00	624 685,75
Dépenses de l'exercice	42 731,00	0,00	1 500,00	44 231,00
Non individualisées en opérations	10 154,00	0,00	1 500,00	11 654,00
16 Emprunts et dettes assimilées	654,00	0,00	0,00	654,00
21 Immobilisations corporelles	9 500,00	0,00	1 500,00	11 000,00
N° Opérations	32 577,00	0,00	0,00	32 577,00
0010 Aménagement Pépinière/Hôtel	2 577,00	0,00	0,00	2 577,00
0010 Aménagement Pépinière/Hôtel	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
Restes à réaliser - reports	574 014,75	1 440,00	5 000,00	580 454,75
Non individualisées en opérations	227,00	1 440,00	5 000,00	6 667,00
16 Emprunts et dettes assimilées	227,00	0,00	0,00	227,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
4581200 MULTISERVICES/LOGEMENT ROU	0,00	1 440,00	0,00	1 440,00
N° Opérations	573 787,75	0,00	0,00	573 787,75
0010 Aménagement Pépinière/Hôtel	573 787,75	0,00	0,00	573 787,75
RECETTES TOTALES (2)	562 959,47	4 040,53	3 950,00	570 950,00
Recettes de l'exercice	320 710,00	0,00	0,00	320 710,00
Non affectées aux opérations	217 210,00	0,00	0,00	217 210,00
024 Produits de cessions	217 210,00	0,00	0,00	217 210,00
Affectées aux opérations	103 500,00	0,00	0,00	103 500,00
0010 Aménagement Pépinière/Hôtel	103 500,00	0,00	0,00	103 500,00
Restes à réaliser - reports	242 249,47	4 040,53	3 950,00	250 240,00
Non affectées aux opérations	0,00	4 040,53	3 950,00	7 990,53
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	3 950,00	3 950,00
4582200 MULTISERVICES/LOGEMENT ROU	0,00	4 040,53	0,00	4 040,53
Affectées aux opérations	242 249,47	0,00	0,00	242 249,47
0010 Aménagement Pépinière/Hôtel	242 249,47	0,00	0,00	242 249,47

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CC ENCLAVE DES PAYS-PAYS DE GRIGNAN - 84 - BUDGET GENERAL		BP	2016
--	--	-----------	-------------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL INVESTISSEMENT		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé);
(2) Le solde correspond à la différence entre les dépenses et les recettes correspondantes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux initial Taux actua- riel	Devise			Périodicité des rembourse- ments (6)
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)													
10025963861	CAISSE D'EPARGNE	04/01/2001		25/04/2001	5 117 118,31	F		5,83	5,93201		T	X	A-1
AB014605	CAISSE D'EPARGNE PROVENC	01/12/2001		25/03/2002	63 114,00	F		4,98	4,98		A	C	A-1
004021401	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	16/06/2003		16/06/2004	90 000,00	F		4,35	4,3541		A	X	A-1
3021764	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2004		25/09/2004	37 900,00	F		4,33	4,28085		A	X	A-1
MON282528EUR (e)	SOCIETE FINANCEMENT LOCAL (ex DEXIA CREDIT LOCAL)	27/07/2007		01/12/2007	69 200,00	F		4,8	4,17862		A	X	A-1
A2908A54	CAISSE D'EPARGNE PROVENC	16/12/2009		25/06/2010	100 000,00	F		3,05	3,05		T	X	A-1
02200278	C.R.C.A. ALPES PROVENCE	04/01/2011		21/07/2011	1 717 061,00	F		3,24	3,24		T	X	A-1
A291418Z	CAISSE D'EPARGNE PROVENC	19/12/2014		31/03/2015	3 000 000,00	F		2,83	2,83		T	X	A-1
Total général					5 117 118,31								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice	
							Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (16)
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)												
1641 Emprunts en euros (total)				4 264 064,01					256 480,73	124 548,52	0,00	9 420,45
10025963861		0,00		4 264 064,01					256 480,73	124 548,52	0,00	9 420,45
AB014605	N	0,00		986,12	0,00	F	5,93201	986,12	14,62		0,00	0,00
004021401	N	0,00		4 057,88	0,17	F	4,98	4 057,88	202,08		0,00	0,00
3021764	N	0,00		22 864,67	2,42	F	4,3541	7 299,44	994,61		0,00	366,76
MON282528EUR (e	N	0,00		12 562,83	3,67	F	4,28085	2 943,92	543,97		0,00	111,07
A2309A64	N	0,00		31 327,69	5,00	F	4,17862	4 628,96	1 503,73		0,00	1 281,54
02200278	N	0,00		19 451,72	1,17	F	3,06	15 502,03	417,09		0,00	0,00
A291418Z	N	0,00		1 286 057,21	10,25	F	3,24	104 579,29	40 406,15		0,00	7 443,31
	N	0,00		2 886 755,89	18,92	F	2,83	116 483,09	80 466,27		0,00	217,77
Total général		0,00		4 264 064,01				256 480,73	124 548,52		0,00	9 420,45

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme additionnelle d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les indices utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat (5)	Dates des périodes bonifiées (6)	Taux minimal (7)	Taux maximal (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (A)		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)												
Option d'échange (C)												
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)												
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)												
Autres types de structures (F)												
TOTAL GENERAL		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) ; 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture : indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture : indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant : index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Exchange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Exchange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	4 264 064,01					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 1 000,00€			16/12/2015
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	CCEP Avec Matériel informatique	5	27/11/1998
Linéaire	CCEP Matériel Technique	5	27/11/1998
Linéaire	Agenc./Aménag. Bat/Instal Elec	15	16/12/2015
Linéaire	Appareils de levage-ascenseurs	25	16/12/2015
Linéaire	Autre agenc./Aménag. Terrains	20	16/12/2015
Linéaire	Bâtiments légers, Abris	10	16/12/2015
Linéaire	Camions & véhicules industriels	6	16/12/2015
Linéaire	Coffre forts	20	16/12/2015
Linéaire	Equipement de cuisine	10	16/12/2015
Linéaire	Equipement de garages et ateliers	10	16/12/2015
Linéaire	Frais d'études document urbanisme	10	16/12/2015
Linéaire	Frais études non suivis réalisation	5	16/12/2015
Linéaire	Frais insertion non suivis de réalisation	5	16/12/2015
Linéaire	Instal. Elec Téléphonique/Informatique	15	16/12/2015
Linéaire	Installations & Appareil Chauffage	10	16/12/2015
Linéaire	Installations Voirie	20	16/12/2015
Linéaire	Logiciels seuls	2	16/12/2015
Linéaire	Matériel bureau	5	16/12/2015
Linéaire	Matériel Informatique	5	16/12/2015
Linéaire	Matériels classiques	8	16/12/2015
Linéaire	Mobilier	10	16/12/2015
Linéaire	Plantations	15	16/12/2015
Linéaire	Subv. Equip. droit privé	5	16/12/2015
Linéaire	Subv. Equip. droit privé	5	16/12/2015
Linéaire	Subv. Equip. organisme public	15	16/12/2015
Linéaire	Subv. équip. organisme public	15	16/12/2015
Linéaire	Voitures	5	16/12/2015

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement, ...)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		274 666,31	274 666,31
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		256 480,73	256 480,73
1641	Emprunts en euros	256 480,73	256 480,73
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		18 185,58	18 185,58
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	2 577,00	2 577,00
10226	Taxe d'aménagement	2 577,00	2 577,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	15 608,58	15 608,58
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	274 666,31	1 015 113,55	D001 0,00	1 289 779,86

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 304 943,24	1 304 943,24
Ressources propres externes de l'année (a)		305 672,85	305 672,85
10222	Dotations, fonds divers et réserves	238 264,26	238 264,26
2762	Autres immobilisations financières	50 000,00	50 000,00
276341	Autres immobilisations financières	17 408,59	17 408,59
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		999 270,39	999 270,39
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	11 786,58	11 786,58
28031	Amortissements des frais d'études	15 356,00	15 356,00
28033	Amortissement de frais d'insertion	1 080,00	1 080,00
2804133	Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt national	12 443,00	12 443,00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	16 381,00	16 381,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	15 700,00	15 700,00
28051	Concessions et droits similaires	11 612,90	11 612,90
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	1 268,63	1 268,63
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	12 708,33	12 708,33
28138	Autres constructions	128 495,39	128 495,39
28145	Installations générales, agencements et aménagements	1 578,70	1 578,70
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	37 225,63	37 225,63
28151	Réseaux de voirie	1 456,00	1 456,00
28152	Installations de voirie	6 504,01	6 504,01
281533	Réseaux câblés	428,68	428,68
281534	Réseaux d'électrification	553,00	553,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	184,00	184,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	28 432,45	28 432,45
281735	Installations générales, agencements, aménagements construct°	926,00	926,00
281745	Const° sur sol d'autrui - Installat° agencements, aménagements	1 132,00	1 132,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	426,00	426,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	14 309,07	14 309,07
28184	Mobilier	4 974,02	4 974,02
28188	Autres immobilisations corporelles	6 522,00	6 522,00
024	Produits de cessions	217 210,00	217 210,00
021	Virement de la section de fonctionnement	450 577,00	450 577,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 304 943,24	609 916,63	229 720,00	180 000,00	2 324 579,87

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 289 779,86
Ressources propres disponibles	2 324 579,87
Solde	+ 1 034 800,01

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.2.1
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	1 798 797,00	Recettes issues de la TEOM		2 105 192,00
60611	Eau et assainissement	580,00	7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	2 105 192,00
60612	Énergie - Électricité	635,00	Dotations et participations reçues		
60631	Fournitures d'entretien	90,00	7473	Départements	16 071,00
60632	Fournitures de petit équipement	12 375,00	7478	Autres organismes	9 816,00
60636	Vêtements de travail	600,00	Autres recettes de fonctionnement		
6064	Fournitures administratives	230,00	éventuelles		
611	Contrats de prestations de services	1 664 328,00	70	Produits des services, du domaine et vent	258 354,00
6122	Crédit-bail mobilier	345,00	70688	Autres prestations de services	149 000,00
6135	Locations mobilières	83 778,00	70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse de:	107 666,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	2 000,00	70872	par les budgets annexes et les régies municip	1 688,00
615232	Entretien et réparations réseaux	2 100,00	013	Atténuations de charges	29 918,00
61558	Autres biens mobiliers	8 345,00	6419	Remboursements sur rémunérations du pers	29 918,00
6161	Assurance multirisques	2 000,00			
6226	Honoraires	1 000,00			
6231	Annonces et insertions	1 500,00			
6232	Fêtes et cérémonies	1 800,00			
6237	Publications	8 679,00			
6238	Divers	1 300,00			
6247	Transports collectifs	1 640,00			
6256	Missions	300,00			
6257	Réceptions	70,00			
6262	Frais de télécommunications	600,00			
62872	Aux budgets annexes et aux régies municipa	4 502,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés	171 345,00			
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	545,00			
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	1 354,00			
64111	Rémunération principale	83 692,00			
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	28,00			
64131	Rémunérations	8 600,00			
64162	Emplois d'avenir	35 285,00			
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	13 230,00			
6453	Cotisations aux caisses de retraite	24 342,00			
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	2 253,00			
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	2 016,00			
65	Autres charges de gestion courante	500,00			
6574	Subventions de fonctionnement aux associat	500,00			
67	Charges exceptionnelles	1 000,00			
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00			
	Total des dépenses réelles	1 971 642,00		Total des recettes réelles	2 419 351,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre secti	84 576,63			
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelle.	84 576,63			
	Total des dépenses d'ordre	84 576,63		Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	2 056 218,63		TOTAL GENERAL	2 419 351,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00		Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	146 715,00		Dotations et subventions reçues	25 276,00
2128	Autres agencements et aménagements de te	4 000,00	10222	F.C.T.V.A.	25 276,00
2135	Installat° générales, agencements, aménage	20 000,00			
2152	Installations de voirie	1 000,00			
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de dé	550,00			
2158	Autres installations, matériel et outillage tech	49 100,00			
2184	Mobilier	2 530,00			
2313	Constructions	69 535,00			
	Autres dépenses éventuelles	0,00		Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles	146 715,00		Total des recettes réelles	25 276,00
			040	Opérations d'ordre de transfert entre secti	84 576,63
			28031	Amortissements des frais d'études	3 421,00
			28128	Autres agencements et aménagements de te	996,00
			28135	Installat° générales, agencements, aménage	1 871,00
			28138	Autres constructions	1 829,39
			28145	Installations générales, agencements et amé	1 415,37
			28148	Autres constructions sur sol d'autrui	37 225,63
			28151	Réseaux de voirie	1 234,00
			28152	Installations de voirie	1 136,56
			28158	Autres installations, matériel et outillage tech.	25 849,68
			281735	Installations générales, agencements, améne	926,00
			281745	Const° sur sol d'autrui - Installat° agencemer.	1 132,00
			28183	Matériel de bureau et matériel informatique	786,00
			28184	Mobilier	1 010,00
			28188	Autres immobilisations corporelles	5 744,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	84 576,63
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	146 715,00		TOTAL GENERAL DES RECETTES	109 852,63

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

CC ENCLAVE DES PAPES-PAYS DE GRIGNAN - 84 - BUDGET GENERAL	BP	2016
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Detail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Detail) (1)

N° opération : 458131	Intitulé de l'opération : FOYER COLONZELLE	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2016 (2)	RAR 2015 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
4581131	Dépenses nouvelles (5)	269,65	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c)(6)	269,65	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a-c)	269,65	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)				
4582131	Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	269,65	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b-d)	269,65	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre A5 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre

CC ENCLAVE DES PAGES-PAYS DE GRIGNAN - 84 - BUDGET GENERAL	BP	2016
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458186	Intitulé de l'opération : SALLE POLYVALENTE REAUVILLE	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2016 (2)	RAR 2015 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	539 442,02	5 182,01	4 254,13	9 436,14
4581186 Dépenses nouvelles (5)		10 382,95	0,00	0,00	0,00
4581186 Annulations sur dépenses (c)(6)		529 059,07	0,00	0,00	0,00
		0,00	5 182,01	4 254,13	9 436,14
	Dépenses nettes (a-c)	539 442,02	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)	486 426,38	61 193,03	4 254,13	65 447,16
4582186 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)		486 426,38	0,00	0,00	0,00
4582186 Annulations sur recettes (d)(6)		0,00	61 193,03	4 254,13	65 447,16
	Recettes nettes (b-d)	486 426,38	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrive le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre

CC ENCLAVE DES PAPES-PAYS DE GRIGNAN - 84 - BUDGET GENERAL

BP 2016

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458200	Intitulé de l'opération : MULTISERVICES/LOGEMENT ROUSSET	Date de la délibération :		
		RAR 2015 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)			
		1 440,00	0,00	1 440,00
4581200	Annulations sur dépenses (c)(6)	1 440,00	0,00	1 440,00
	Dépenses nettes (a-c)	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)			
		4 040,53	0,00	4 040,53
4582200	Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	13 237,00	0,00	0,00
4582200	Annulations sur recettes (d)(6)	71 093,68	0,00	0,00
	Recettes nettes (b-d)	4 040,53	0,00	4 040,53
		0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre

CC ENCLAVE DES PAPES-PAYS DE GRIGNAN - 84 - BUDGET GENERAL

BP

2016

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	11 477 650,55
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2017	2018	2019	2020	Cumul restant	Total (2)
2012	Mobilier: Photocopieur CANON IRA C5045	6 522,04	B,N.P. - PARIBAS	5	4 891,53	0,00	0,00	0,00	0,00	4 891,53
2013	Mobilier: Véhicule de Service - RENAULT Clio	967,35	DIAC LOCATION	3	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	1	Subvention de fonctionnement ALSH Valréa	AGC LOISIRS	Associations	183 764,00
6574	5	Subvention de fonctionnement	AGC LOISIRS - Grillon	Associations	75 760,00
6574	17	Subvention	ASS. AIDE AUX FAMILLES	Autres	2 500,00
6574	22	Subvention patrimoine les moulins	ASSOCIATION DU PATRIMOINE GRILLONNAIS	Associations	1 012,00
6574	10	Subvention	BANQUE ALIMENTAIRE ARDECHE DROME	Associations	200,00
6574	20	Subvention	COMITE 84 LIGUE CONTRE CANCER	Associations	500,00
6574	3	Subvention de fonctionnement	Foyer Rural d'Education Populaire	Associations	15 832,00
6574	8	Subvention de fonctionnement	LES BOUTCHOUS	Associations	58 000,00
6574	6	Subvention de fonctionnement	LIS AMOURIE CRECHE	Associations	92 500,00
6574	4	Subvention de fonctionnement	L'OUSTAU D'AQUI	Associations	6 500,00
6574	2	Subvention de fonctionnement	MAISON DES ENFANTS	Associations	3 600,00
6574	15	Participation	MISSION LOCALE DROME PROVENCALE	Associations	10 992,00
6574	16	Participation	MISSION LOCALE HAUT VAUCLUSE	Associations	15 939,00
6574	18	Subvention de fonctionnement	O.T. RICHERENCHES	Associations	1 000,00
6574	13	Subvention de fonctionnement	O.T.S.I VALREAS ENCLAVE	Associations	34 100,00
6574	14	Subvention de fonctionnement	OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE GRIGNAN	Associations	61 690,00
6574	21	Subvention Base VTT	OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE GRIGNAN	Associations	2 200,00
6574	7	Subvention de fonctionnement	POMME D'API CRECHE	Associations	40 000,00
6574	9	Subvention de fonctionnement	RAM - AGC LOISIRS	Associations	12 876,00
6574	11	Subvention de fonctionnement	RAYON DE SOLEIL	Associations	750,00
6574	12	Participation	S.P.A. ENCLAVE - FOURRIERE REFUGE ENCLAVE DES PAPE	Associations	10 159,00
6574	19	Subvention de fonctionnement	SYNDICAT D'INITIATIVE DE VISAN	Associations	500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B3
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	

Libellé de la recette : Taxe de Séjour							
Reste à employer au 01/01/2016 :				0,00			
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
			0,00	011	6226	Honoraires	4 464,00
			0,00	012	6332	Cotisations versées au F	97,00
			0,00	012	6336	Cotisations CNFPT et Co	307,00
			0,00	012	64111	Rémunération principale	22 645,00
			0,00	012	6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A	3 299,00
			0,00	012	6453	Cotisations aux caisses d	6 091,00
			0,00	012	6458	Cotisations aux autres or	561,00
			0,00	65	6574	Subventions de fonctionn	97 290,00
73	7362	Taxes de séjour	110 000,00				0,00
			0,00	014	7398	Reversements, restituti	5 000,00
Reste à employer au 31/12/2016 :				-29 754,00			

TOTAL Reste à employer au 01/01/2016 :		0,00	
TOTAL Recettes	110 000,00	TOTAL Dépenses	139 754,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/2016 :		-29 754,00	

CC ENCLAVE DES PAGES-PAYS DE GRIGNAN - 84 - BUDGET GENERAL

BP 2016

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1	0	1	0	0	0
Directeur Général des Services	A	1	0	1	0	0	0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		12	0	12	0	0	0
Responsable Administration Générale	A	1	0	1	0	0	0
Responsable Commande Publique	A	1	0	1	0	0	0
Responsable Comptabilité/Finances	A	1	0	1	0	0	0
Responsable Développement Economique	A	1	0	1	0	0	0
Responsable Pôle Finances/Ressources Humaines	A	1	0	1	0	0	0
Agent instructeur ADS	B	1	0	1	0	0	0
Assistante Administration Générale/Trés Haut Débit/CNAS	B	1	0	1	0	0	0
Agent comptabilité	C	1	0	1	0	0	0
Agent Environnement/Accueil Général	C	1	0	1	0	0	0
Agent Relais Assistante Maternelles	C	1	0	1	0	0	0
Agent services SPANC/ALSH/REOM - Comptabilité	C	1	0	1	0	0	0
Agent tourisme/Taxe de Séjour	C	1	0	1	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE (c)		2	2	4	0	0	0
Agent de contrôle SPANC	C	1	0	1	0	0	0
Agent déchetterie	C	1	2	3	0	0	0
FILIERE SOCIALE (d)		2	1	3	0	1	1
Directrice crèche	B	0	0	0	0	1	1
Agent d'animation crèche	C	2	1	3	0	0	0
FILIERE ANIMATION (i)		1	0	1	0	0	0
Coordonnateur Enfance-Jeunesse	C	1	0	1	0	0	0
EMPLOIS NON CITES (k)(5)		0	0	0	0	3	3
Factotum	N	0	0	0	0	1	1

CC ENCLAVE DES PAGES-PAYS DE GRIGNAN - 84 - BUDGET GENERAL

BP

2016

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Gardien déchèterie	N	0	0	0	0	2	2
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		17	3	20	0	4	4

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent : temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

CC ENCLAVE DES PAGES-PAYS DE GRIGNAN - 84 - BUDGET GENERAL		BP	2016
--	--	----	------

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016		IV
		C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2016	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice	Euros		
Agent occupant un emploi permanent (6)				61 990,00		
Directrice crèche	B	S		19 000,00	Transf. compèt	CDI
Factotum	N	ENC		14 330,00		CDD
Cardien déchèterie	N	ENC		28 660,00		CDD
Agent occupant un emploi non permanent (7)				40 867,00		
Secrétaire Polyvalente	C	ADM		1 131,00		CDD
Agent d'animation crèche	C	S		23 700,00	Transf compèt	CDD
Agent d'animation crèche	N	S		11 260,00		CDD
Agent de service crèche	N	S		4 776,00		CDD
TOTAL GENERAL				102 857,00		

CC ENCLAVE DES PAPES-PAYS DE GRIGNAN - 84 - BUDGET GENERAL

BP 2016

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016

IV
C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1[°] : emplois de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2[°] : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3[°] : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-4[°] : emplois à temps non complet des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5[°] : emplois des communes de moins de 10 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets,

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés") :

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (2)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
24/05/1997	SYNDICAT MIXTE BASSIN DU LEZ	Etablissement SYNDICAT MIXTE BASSIN DU LEZ	Collectivité Locale - Groupe	226 240,00
<u>Autres</u>				
23/03/2011	ASS. DEVELOP TOURIST HAUT	ASS. DEVELOP TOURIST HAUT	Association	5 826,40
23/03/2011	ASSOC RE.P.E.RE.S	ASSOC RE.P.E.RE.S	Association	250,00
01/01/2014	CC DROME SUD PROVENCE	CC DROME SUD PROVENCE	Collectivité Locale - Groupe	2 394,00
01/01/2014	COMITE D'EXPANSION TOURISTIQUE DE LA DROME PROVENCALE	Association COMITE D'EXPANSION TOURISTIQUE DE LA DROME PROVENCAL	Association	11 392,00
01/01/2014	INITIATIVE SEUIL PROVENCE	INITIATIVE SEUIL PROVENCE	Association	11 992,00
01/01/2014	PAYS UNE AUTRE PROVENCE	PAYS UNE AUTRE PROVENCE		23 464,00
01/01/2014	SI AMENAGEMENT BASSIN BERRE	SI AMENAGEMENT BASSIN BERRE	Collectivité Locale - Groupe	6 215,00
01/01/2014	Syndicat Intercommunal Drômois Aménagement Bassin Lez	SIVU Syndicat Intercommunal Drômois Aménagement Bassin Lez	Collectivité Locale - Groupe	95 521,00
01/01/2015	C2EG	Association C2EG	Association	300,00
01/01/2016	INITIATIVE SEUIL DE PROVENCE	Association INITIATIVE SEUIL DE PROVENCE	Association	1 600,00
01/01/2016	SYNDICAT MIXTE PARC NATUREL REGIONAL BARONNIES PROVENCALES	Etablissement SYNDICAT MIXTE PARC NATUREL REGIONAL BARONNIES PRO	Collectivité Locale - Groupe	2 590,00
01/01/2016	SYNDICAT MIXTE SCOT BASSE VALLEE DU RHONE	Etablissement SYNDICAT MIXTE SCOT BASSE VALLEE DU RHONE	Collectivité Locale - Groupe	34 325,00

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie Intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
CC Drôme Sud Provence	01/04/2014	Fiscalité additionnelle	2 394,00
Autres organismes de regroupement			
Association Développement Touristique Haut Vaucluse	23/03/2011	Sans fiscalité propre	5 826,00
Association RE.PERES	01/01/2013	Sans fiscalité propre	250,00
Comité d'Expansion Touristique/Economique Drôme Provençale	29/03/2010	Sans fiscalité propre	11 392,00
Initiative Seuil de Provence	20/03/2014	Sans fiscalité propre	11 992,00
L'Autre Provence-Pays en Drôme Provençale & Haut Vaucluse	14/04/2000	Sans fiscalité propre	23 464,00
Mission Locale Drôme Provençale	20/03/2014	Sans fiscalité propre	10 992,00
Mission Locale Haut Vaucluse	01/01/2016	Sans fiscalité propre	15 939,00
Syndicat Intercommunal d'Aménagement Bassin de la Berre	25/04/2014	Sans fiscalité propre	6 215,00
Syndicat Intercommunal Drômois d'aménagement Bassin du Lez	20/05/2014	Sans fiscalité propre	95 521,00
Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez	24/05/1997	Sans fiscalité propre	226 240,00
Syndicat Mixte du PNR des Baronnies Provençales	01/01/2016	Sans fiscalité propre	2 590,00
Syndicat Mixte SCOT de la basse vallée du Rhône	01/07/2016	Sans fiscalité propre	34 325,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
EPCI	Gestion des Déchets (REOM)	01/01/2014	20131360002 / 20131360012	20004068100054	SPIC	non
EPCI	Svce Assainissement Non Collectif	01/01/2014	20131360002 / 20131360012	20004068100039	SPIC	non

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2015 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2015 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2015 (%)
Taxe d'habitation	36 890 000,00	5,001	8,470	0,000	3 124 583,00	5,001
Taxe foncière sur les propriétés bâties	27 350 000,00	1,915	0,464	0,000	126 904,00	1,915
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	1 642 000,00	0,367	3,460	0,000	56 813,00	0,366
Cotisation foncière des entreprises	5 061 000,00	1,362	29,510	0,000	1 493 529,00	1,336
TOTAL	70 943 000,00	3,418			4 801 829,00	3,695

CC ENCLAVE DES PAPES-PAYS DE GRIGNAN - 84 - BUDGET GENERAL		BP	2016
IV - ANNEXES		IV	
ARRETE ET SIGNATURES		D2	

Présenté par le Myriam-Henri GROS, Président,
A Valréas, le 14/04/2016
Le Myriam-Henri GROS, Président,

Nombre de membres en exercice : 46
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :
VOTES : Pour :
Contre :
Abstention :

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
A Valréas, le 14/04/2016

Date de convocation : 07/04/2016

Les membres du Conseil Communautaire,

GROS Myriam-Henri	
RIXTE Abel	
GROSSET Jean-Marie	
DANIEL Thierry	
ORTIZ Jacques	
BOISSOUT Maurice	
ROUSTAN Marc	
DURIEUX Bruno	
VERJAT Marie-Jo	
BICHON Gérard	
HILAIRE Christine	
SZABO Jacky	
ANDEOL Lucien	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

BERAUD Josette	
REGNIER Bernard	
GUILLEMAT Sylvain	
RICOU Marina	
SOUPRE Marie-Hélène	
BIZARD Jean-Pierre	
ROBERT Christiane	
GIGONDAN Jacques	
LASCOMBES Céline	
DOUTRES Bernard	
MARTIN Jean-Louis	
MILESI Anaïs	
ADRIEN Patrick	
BLANC Jean-Luc	
DOUX Régine	
AYME Virginie	
FAGARD Jacques	

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURESIV
D2

BARTHELEMY Christian	
FERRIGNO Rosy	
FOURNOL Annie	
ROUSSIN Jean-Marie	
VIGNE Franck	
BARBER Daniel	
MARTINEZ Patricia	
KIENTZI Sandra	
MEDIANI Leïla	
BATHELEMY-BATHELIER France	
PERTEK Jacques	
MAURICO Séphane	
BARRAS Simone	
CHAMBONNET Luc	
TESTUD ROBERT Corinne	
ARRIGONI Jean-Noël	

Certifié exécutoire par le Myriam-Henri GROS, Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Valréas, le

REPUBLIQUE FRANCAISE

20004068100054

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
CC ENCLAVE DES PAPES-PAYS DE GRIGNAN**

POSTE COMPTABLE : PERCEPTION DE VALREAS

**SERVICE PUBLIC LOCAL
CC ENCLAVE DES PAPES-PAYS DE GRIGNAN**

M4

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : GESTION DECHETS REOM

ANNEE 2016

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.13 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.14	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.15	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.17	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.18	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.19	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.20	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.21	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exp		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
p.22	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'informations			
	C1.1 - Etat du personnel titulaire		X
p.23	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
p.24	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.25	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.26	D - Arrêté et signatures	X	

I - INFORMATIONS GENERALES

I

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2015 après le vote du compte administratif 2015.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	917 385,00	897 709,70
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 19 675,30
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	917 385,00	917 385,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	36 957,19	45 330,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 8 372,81	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	45 330,00	45 330,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	962 715,00	962 715,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent. Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	701 962,90	0,00	784 140,00		784 140,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	63 533,00	0,00	84 059,00		84 059,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		765 995,90	0,00	868 199,00		868 199,00
66	Charges financières	16 281,94	0,00	13 294,00		13 294,00
67	Charges exceptionnelles	500,06	0,00	0,00		0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		782 777,90	0,00	881 493,00		881 493,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	8 694,07		0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	6 578,03		35 892,00		35 892,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		15 272,10		35 892,00		35 892,00
TOTAL		798 050,00	0,00	917 385,00		917 385,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

917 385,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de servic	738 860,78	0,00	891 020,70		891 020,70
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des recettes de gestion des services		738 860,78	0,00	891 020,70		891 020,70
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	45,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		738 905,78	0,00	891 020,70		891 020,70
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	252,00		6 689,00		6 689,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		252,00		6 689,00		6 689,00
TOTAL		739 157,78	0,00	897 709,70		897 709,70

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

19 675,30

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

917 385,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**

29 203,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	279,26	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	688,73	0,00	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement		0,00	4 228,19		4 228,19
	Total des dépenses d'équipement	967,99	0,00	4 228,19		4 228,19
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	25 004,01	0,00	26 040,00		26 040,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
	Total des dépenses financières	25 004,01	0,00	26 040,00		26 040,00
4581	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	25 972,00	0,00	30 268,19		30 268,19
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	252,00		6 689,00		6 689,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	252,00		6 689,00		6 689,00
	TOTAL	26 224,00	0,00	36 957,19		36 957,19

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

8 372,81

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

45 330,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	1 065,19		1 065,19
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)		0,00	8 372,81		8 372,81
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes financières		0,00	9 438,00		9 438,00
4582	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement		0,00	9 438,00		9 438,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	8 694,07		0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	6 578,03		35 892,00		35 892,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	15 272,10		35 892,00		35 892,00
	TOTAL	15 272,10	0,00	45 330,00		45 330,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

45 330,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

29 203,00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Sauf le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	784 140,00		784 140,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	84 059,00		84 059,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	13 294,00	0,00	13 294,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	35 892,00	35 892,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation - Total	881 493,00	35 892,00	917 385,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	---	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	917 385,00
---	---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	6 689,00	6 689,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	26 040,00	0,00	26 040,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	4 228,19		4 228,19
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	30 268,19	6 689,00	36 957,19

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	8 372,81
---	--	-----------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	45 330,00
---	---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	891 020,70		891 020,70
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	6 689,00	6 689,00
	Recettes d'exploitation - Total	891 020,70	6 689,00	897 709,70

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

19 675,30

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

917 385,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	1 065,19	0,00	1 065,19
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		35 892,00	35 892,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	1 065,19	35 892,00	36 957,19

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106

8 372,81

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

45 330,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	701 962,90	784 140,00	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	1 675,00	1 373,00	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 000,00	778,00	
6068	Autres matières et fournitures		0,00	
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers		1 592,00	
6156	Maintenance	266,00	279,00	
6161	Multirisques	546,00	689,00	
617	Etudes et recherches	2 266,00	0,00	
618	Divers	621 769,00	770 075,00	
6231	Annonces et insertions	200,90	451,00	
6238	Divers	2 900,00	1 400,00	
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	1 206,00	
627	Services bancaires et assimilés	1 200,00	1 200,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	1 049,00	1 063,00	
6287	Remboursements de frais	67 991,00	1 688,00	
6288	Autres		2 346,00	
63512	Taxes foncières	100,00	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	63 533,00	84 059,00	
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	63 533,00	84 059,00	
014	Atténuations de produits (7)		0,00	
65	Autres charges de gestion courante	500,00	0,00	
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		765 995,90	868 199,00	
66	Charges financières (b)(8)	16 281,94	13 294,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	9 581,94	8 547,00	
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	6 700,00	4 747,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	500,06	0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,06	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e)(10)		0,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (f)		0,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		782 777,90	881 493,00	
023	Virement à la section d'investissement	8 694,07	0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	6 578,03	35 892,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	6 578,03	35 892,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		15 272,10	35 892,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitati		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		15 272,10	35 892,00	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		798 050,00	917 385,00	

+

RESTES A REALISER 2015 (13)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

917 385,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, mar	738 860,78	891 020,70	
706	Prestations de services	642 943,78	817 419,70	
7087	Remboursements de frais		0,00	
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements, vente d'	95 917,00	73 601,00	
74	Subventions d'exploitation		0,00	
74	Subventions d'exploitation		0,00	
75	Autres produits de gestion courante		0,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		738 860,78	891 020,70	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	45,00	0,00	
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	45,00	0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		738 905,78	891 020,70	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	252,00	6 689,00	
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exerci	252,00	6 689,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitat		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		252,00	6 689,00	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		739 157,78	897 709,70	

+

RESTES A REALISER 2015 (10)	0,00
------------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	19 675,30
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	917 385,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	279,26	0,00	
2153	Installations à caractère spécifique	279,26	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	688,73	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	688,73	0,00	
	Opération d'équipement n° 101 (5)		4 228,19	
	Total des dépenses d'équipement	967,99	4 228,19	
16	Emprunts et dettes assimilées	25 004,01	26 040,00	
1641	Emprunts en euros	25 004,01	26 040,00	
	Total des dépenses financières	25 004,01	26 040,00	
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	25 972,00	30 268,19	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)	252,00	6 689,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur	252,00	6 689,00	
13913	Départements	252,00	6 689,00	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	252,00	6 689,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	26 224,00	36 957,19	

+

RESTES A REALISER 2015 (10)

0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

8 372,81

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

45 330,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
20	Immobilisations incorporelles		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement			0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves		9 438,00	
10222	F.C.T.V.A.		1 065,19	
1068	Autres réserves		8 372,81	
Total des recettes financières			9 438,00	
TOTAL RECETTES REELLES			9 438,00	
021	Virement de la section d'exploitation	8 694,07	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	6 578,03	35 892,00	
28151	Installations complexes spécialisées		31 995,00	
281788	Autres	6 578,03	3 897,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		15 272,10	35 892,00	
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	
2031	Frais d'études		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		15 272,10	35 892,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		15 272,10	45 330,00	

+

RESTES A REALISER 2015 (9)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	45 330,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 101
LIBELLE : CONTENEURS TRI SELECTIF
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	4 228,19	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	4 228,19		
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	4 228,19		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)					
Excédent de financement si positif					
Besoin de financement si négatif					-4 228,19

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CC ENCLAVE DES PAPES-PAYS DE GRIGNAN - 84 - GESTION DECHETS REOM

BP 2016

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)**

	IV
	A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519						
Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071 C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Categorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé par tel O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					286 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					286 000,00									
67/255	CASRA	30/07/2012		05/01/2013	286 000,00 F			4,14	4,14		A	X	N	
Total général					286 000,00								N	A-1

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine, Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)).

IV - ANNEXES

IV

A1.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)		
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		206 443,90					26 039,17	8 546,78	0,00	0,00	
571255	N	0,00		206 443,90	6,92	F	4,14	26 039,17	8 546,78	8 546,78	0,00	0,00	
Total général		0,00		206 443,90				26 039,17	8 546,78	8 546,78	0,00	0,00	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt, Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F, selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro

(5) Ecart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 788.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Structure	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	1 100,00% 206 443,90					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structures						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délégation du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Immo Corporelles	5	19/12/2011
Linéaire	Equipement Déchèterie Valaurie	15	16/12/2015
Linéaire	Equipement Déchèterie Valaurie	15	16/12/2015

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		32 729,00	32 729,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		26 040,00	26 040,00
1641	Emprunts en euros	26 040,00	26 040,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		6 689,00	6 689,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	6 689,00	6 689,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	32 729,00	0,00	D001 8 372,81	41 101,81

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		36 957,19	III 36 957,19
Ressources propres externes de l'année (a)		1 065,19	1 065,19
10222	Dotations, fonds divers et réserves	1 065,19	1 065,19
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		35 892,00	35 892,00
28151	Installations complexes spécialisées	31 995,00	31 995,00
281788	Autres	3 897,00	3 897,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	36 957,19	0,00	0,00	8 372,81	45 330,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 41 101,81
Ressources propres disponibles	IV 45 330,00
Solde	V = IV - II (6) + 4 228,19

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

CC ENCLAVE DES PAPES-PAYS DE GRIGNAN - 84 - GESTION DECHETS REOM

BP

2016

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

IV

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	891 020,70
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
Attachée	A	1	11 753.00
Agent services SPANC/ALSH/REOM-Com	C	1	21 021.00
Agents Déchetterie	C	3	51 285.00
TOTAL GENERAL		5	84 059.00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u> 01/01/2004	COMITE 26 LIGUE CONTRE CANCER	Association COMITE 26 LIGUE CONTRE CANCER	Association	869,00

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

CC ENCLAVE DES PAPES-PAYS DE GRIGNAN - 84 - GESTION DECHETS REOM	BP 2016
---	----------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
EPCI	Gestion des Déchets (REOM)	01/01/2014	20131360002 / 20131360012	20004068100054	SPIC	non
EPCI	Svce Assainissement Non Collectif	01/01/2014	20131360002 / 20131360012	20004068100039	SPIC	non

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Présenté par le Myriam-Henri GROS, Président,
A Valréas, le 14/04/2016
Le Myriam-Henri GROS, Président,

Nombre de membres en exercice : 46
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :
VOTES : Pour :
Contre : -
Abstention :

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
A Valréas, le 14/04/2016

Date de convocation : 07/04/2016

Les membres du Conseil Communautaire,

GROS Myriam-Henri	
RIXTE Abel	
GROSSET Jean-Marie	
DANIEL Thierry	
ORTIZ Jacques	
BOISSOUT Maurice	
ROUSTAN Marc	
DURIEUX Bruno	
VERJAT Marie-Jo	
BICHON Gérard	
HILAIRE Christine	
SZABO Jacky	
ANDEOL Lucien	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

BERAUD Josette	
REGNIER Bernard	
GUILLEMAT Sylvain	
RICOU Marina	
SOUPRE Marie-Hélène	
BIZARD Jean-Pierre	
ROBERT Christiane	
GIGONDAN Jacques	
LASCOMBES Céline	
DOUTRES Bernard	
MARTIN Jean-Louis	
MILESI Anaïs	
ADRIEN Patrick	
BLANC Jean-Luc	
DOUX Régine	
AYME Virginie	
FAGARD Jacques	

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES**IV**
D

BARTHELEMY Christian	
FERRIGNO Rosy	
FOURNOL Annie	
ROUSSIN Jean-Marie	
VIGNE Franck	
BARBER Daniel	
MARTINEZ Patricia	
KIENTZI Sandra	
MEDIANI Leïla	
BATHELEMY-BATHELIER France	
PERTEK Jacques	
MAURICO Séphane	
BARRAS Simone	
CHAMBONNET Luc	
TESTUD ROBERT Corinne	
ARRIGONI Jean-Noël	

Certifié exécutoire par le Myriam-Henri GROS, Président, compte tenu de la transmission en préfecture. le et de la publication le

A Valréas, le

REPUBLIQUE FRANCAISE

20004068100039

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
CC ENCLAVE DES PAPES-PAYS DE GRIGNAN**

POSTE COMPTABLE : PERCEPTION DE VALREAS

**SERVICE PUBLIC LOCAL
CC ENCLAVE DES PAPES-PAYS DE GRIGNAN**

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : BUDGET SPANC

ANNEE 2016

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.9 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

p.10 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.11 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.12 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

Jointes Sans Objet

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.13 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.15 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.16 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

p.17 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3.2 - Etalement des provisions

p.18 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.19 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement

A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exp

A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv

A6 - Etat des charges transférées

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

p.20 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

p.21 B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel titulaire

p.22 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

p.23 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

p.24 C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.25 D - Arrêté et signatures

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature ;
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2015 après le vote du compte administratif 2015.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	44 597,00	58 384,65
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 13 787,65	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	58 384,65	58 384,65

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	10 990,36	66,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 10 924,36
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	10 990,36	10 990,36
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	69 375,01	69 375,01

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	5 439,00	0,00	2 431,00		2 431,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	45 576,00	0,00	42 100,00		42 100,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		51 015,00	0,00	44 531,00		44 531,00
66	Charges financières		0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles	3 063,06	0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		54 078,06	0,00	44 531,00		44 531,00
023	Virement à la section d'investissement (6)			0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	3 457,72		66,00		66,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 457,72		66,00		66,00
TOTAL		57 535,78	0,00	44 597,00		44 597,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

13 787,65

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

58 384,65

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ⁿ de servic	49 509,94	0,00	54 344,65		54 344,65
74	Subventions d'exploitation	8 763,06	0,00	4 040,00		4 040,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des recettes de gestion des services		58 273,00	0,00	58 384,65		58 384,65
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		58 273,00	0,00	58 384,65		58 384,65
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	1 234,00		0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 234,00		0,00		0,00
TOTAL		59 507,00	0,00	58 384,65		58 384,65

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

58 384,65

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**

66,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M, 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles	6 946,36	0,00	5 495,18		5 495,18
21	Immobilisations corporelles	4 000,64	0,00	5 495,18		5 495,18
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'équipement		10 947,00	0,00	10 990,36		10 990,36
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00		0,00
4581	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		10 947,00	0,00	10 990,36		10 990,36
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	1 234,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 234,00		0,00		0,00
TOTAL		12 181,00	0,00	10 990,36		10 990,36

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 10 990,36

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00		0,00
4582	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement			0,00	0,00		0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)			0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	3 457,72		66,00		66,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 457,72		66,00		66,00
TOTAL		3 457,72	0,00	66,00		66,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 10 924,36

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 10 990,36

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	66,00
---	--------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 431,00		2 431,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	42 100,00		42 100,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	66,00	66,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation - Total	44 531,00	66,00	44 597,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

13 787,65

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

58 384,65

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	5 495,18	0,00	5 495,18
21	Immobilisations corporelles (6)	5 495,18	0,00	5 495,18
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	10 990,36	0,00	10 990,36

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

10 990,36

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	54 344,65		54 344,65
74	Subventions d'exploitation	4 040,00		4 040,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'exploitation - Total	58 384,65	0,00	58 384,65

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

58 384,65

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		66,00	66,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	0,00	66,00	66,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

10 924,36

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

10 990,36

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	5 439,00	2 431,00	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	100,00	125,00	
6066	Carburants	1 400,00	700,00	
6122	Crédit-ball mobilier	1 300,00	0,00	
61551	Matériel roulant	250,00	0,00	
6156	Maintenance	917,00	856,00	
6161	Multirisques	472,00	250,00	
6287	Remboursements de frais	1 000,00	500,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	45 576,00	42 100,00	
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	45 576,00	42 100,00	
014	Atténuations de produits (7)		0,00	
65	Autres charges de gestion courante		0,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		51 015,00	44 531,00	
66	Charges financières (b)(8)		0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	3 063,06	0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200,00	0,00	
6743	Subventions exceptionnelles de fonctionnement	2 863,06	0,00	
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)		0,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		54 078,06	44 531,00	
023	Virement à la section d'investissement		0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	3 457,72	66,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	3 457,72	66,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 457,72	66,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitati		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 457,72	66,00	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		57 535,78	44 597,00	

+

RESTES A REALISER 2015 (13)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)

13 787,65

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

58 384,65

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, mar	49 509,94	54 344,65	
7062	Redevances d'assainissement non collectif	49 509,94	43 344,65	
7084	Mise à disposition de personnel facturée		11 000,00	
74	Subventions d'exploitation	8 763,06	4 040,00	
748	Autres subventions d'exploitation	8 763,06	4 040,00	
75	Autres produits de gestion courante		0,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		58 273,00	58 384,65	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		58 273,00	58 384,65	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	1 234,00	0,00	
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exerci	1 234,00	0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitat		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 234,00	0,00	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		59 507,00	58 384,65	

		+
RESTES A REALISER 2015 (10)		0,00
		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
		=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		58 384,65

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	6 946,36	5 495,18	
2051	Concessions et droits similaires	6 946,36	5 495,18	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 000,64	5 495,18	
2182	Matériel de transport	4 000,64	5 495,18	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
Total des dépenses d'équipement		10 947,00	10 990,36	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		10 947,00	10 990,36	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)	1 234,00	0,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 234,00	0,00	
13918	Autres	1 234,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		1 234,00	0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		12 181,00	10 990,36	

+

RESTES A REALISER 2015 (10)

0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

10 990,36

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
20	Immobilisations incorporelles		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES			0,00	
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	3 457,72	66,00	
28182	Matériel de transport	2 382,40	0,00	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	330,69	66,00	
28184	Mobilier	146,58	0,00	
28188	Autres	598,05	0,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 457,72	66,00	
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		3 457,72	66,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		3 457,72	66,00	

+

RESTES A REALISER 2015 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	10 924,36
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 990,36

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE :...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor, 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A1.2.

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)		
Total général													

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
 (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
 (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.
 (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 : « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
 (16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A1.3

Emprunts ventilés par le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat (5)	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre cas indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A1.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	Indices en euros				(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro			
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits							
	% de l'encours.							
	Montant en euros							
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 1 000,00€			16/12/2015
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	CCPG Matériels Mobilier Subvention	5	19/12/2011
Linéaire	Logiciels seuls	2	16/12/2015
Linéaire	Matériel Informatique	5	16/12/2015
Linéaire	Matériels Subvention	5	16/12/2015
Linéaire	Mobilier	10	16/12/2015
Linéaire	Voiture	5	16/12/2015

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	D001 0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		66,00	66,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		66,00	66,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	66,00	66,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	66,00	0,00	10 924,36	0,00	10 990,36

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00
Ressources propres disponibles	10 990,36
Solde	V = IV - II (6) + 10 990,36

(1) Les comptes 15, 169, 25, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

CC ENCLAVE DES PAPES-PAYS DE GRIGNAN - 84 - BUDGET SPANC

BP

2016

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 58 384,65
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.4

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier;

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé

IV - ANNEXES**IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ÉTAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE
OU DE L'ÉTABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYÉ PAR LA RÉGIE****C1.2**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
Agent de contrôle SPANC	C	1	38 066.00
Agent services SPANC/ALSH/REOM/-Com	C	1	4 034.00
TOTAL GENERAL		2	42 100.00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service;

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie Intéressée...).

CC ENCLAVE DES PAPES-PAYS DE GRIGNAN - 84 - BUDGET SPANC	BP 2016
--	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
EPCI	Gestion des Déchets (REOM)	01/01/2014	20131360002 / 20131360012	20004068100054	SPIC	non
EPCI	Svce Assainissement Non Collectif	01/01/2014	20131360002 / 20131360012	20004068100039	SPIC	non

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Présenté par le Myriam-Henri GROS, Président,
A Valréas, le 14/04/2016
Le Myriam-Henri GROS, Président,

Nombre de membres en exercice : 46

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.

A Valréas, le 15/04/2016

Date de convocation : 07/04/2016

Les membres du Conseil Communautaire,

GROS Myriam-Henri	
RIXTE Abel	
GROSSET Jean-Marie	
DANIEL Thierry	
ORTIZ Jacques	
BOISSOUT Maurice	
ROUSTAN Marc	
DURIEUX Bruno	
VERJAT Marie-Jo	
BICHON Gérard	
HILAIRE Christine	
SZABO Jacky	
ANDEOL Lucien	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

BERAUD Josette	
REGNIER Bernard	
GUILLEMAT Sylvain	
RICOU Marina	
SOUPRE Marie-Hélène	
BIZARD Jean-Pierre	
ROBERT Christiane	
GIGONDAN Jacques	
LASCOMBES Céline	
DOUTRES Bernard	
MARTIN Jean-Louis	
MILESI Anaïs	
ADRIEN Patrick	
BLANC Jean-Luc	
DOUX Régine	
AYME Virginie	
FAGARD Jacques	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

BARTHELEMY Christian	
FERRIGNO Rosy	
FOURNOL Annie	
ROUSSIN Jean-Marie	
VIGNE Franck	
BARBER Daniel	
MARTINEZ Patricia	
KIENTZI Sandra	
MEDIANI Leïla	
BATHELEMY-BATHELIER France	
PERTEK Jacques	
MAURICO Séphane	
BARRAS Simone	
CHAMBONNET Luc	
TESTUD ROBERT Corinne	
ARRIGONI Jean-Noël	

Certifié exécutoire par le Myriam-Henri GROS, Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Valréas, le